

SOMMAIRE

- Un savant girondin oublié, sinon méconnu :
le docteur Jean Hameau 1
(Jacques LATRILLE)
- Pierres et sites du Pays de Buch 33
(Denis BLANCHARD-DIGNAC)
- La Bécassière 35
(Denis BLANCHARD-DIGNAC)
- Les passes du Bassin d'Arcachon dans les
archives de Vincennes 45
(Michel BOYÉ)
- Les caractères originaux du Pays de Buch 57
(Fernand LABATUT)
- Vie de la société 87
- Notes de lecture 94
(Jean-Pierre ARDOIN SAINT AMAND)

"REGARDS SUR LE PAYS DE BUCH"

(ouvrages parus, en vente en librairie ou par la Société)

- La Révolution à La Teste - 1789-1794
(Fernand Labatut - 90 F)
- Histoire des produits résineux landais
(Robert AUFAN et François THIERRY - 100 F)
- Oeuvres de Guillaume Desbiey (80 F)
- La Ville d'Hiver d'Arcachon (2^e édition)
(guide itinéraire - 20 F)
- Marais et forêts sur les bords du Lac de Cazaux
(guide itinéraire - 10 F)
- Le littoral gascon et son arrière-pays (I)
(actes du colloque - Arcachon octobre 1990 - 120 F)
- Le littoral gascon et son arrière-pays (II)
(actes du colloque - Arcachon octobre 1992 - 100 F)
- Pays de Buch et Côtes du Médoc, par Cl. Masse (30 F)
- La Naissance d'Arcachon - 1823-1857 (2^e édition)
(Robert AUFAN - 80 F)
- L'ostréiculture arcachonnaise
(actes du colloque - Gujan-Mestras octobre 1994 - 80 F)
- Osiris, l'oncle d'Arcachon (75 F)
(Jean-Pierre Ardoin Saint Amand)
- Les origines de l'ostréiculture arcachonnaise
(Robert AUFAN - 20 F)

Directeur de la publication : M. BOYÉ
Dépôt légal : 4^e trimestre 1997
Commission paritaire de presse N° 53247
25^e année - Imprimerie Darrigade - Arcachon

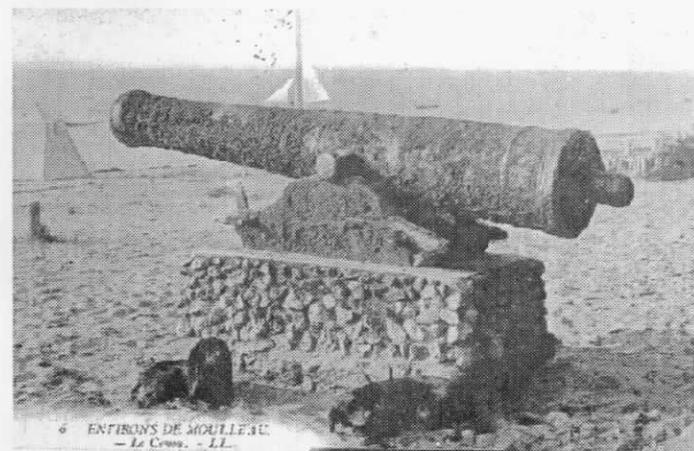
Prix : 40 francs



I.s.s.n. 0339 - 7947

NUMÉRO 94

4^e trimestre 1997



BULLETIN de la
Société Historique et Archéologique
d'ARCACHON et du PAYS de BUCH

La Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch (et communes limitrophes), fondée en novembre 1971, a pour but de recenser, conserver et mettre en valeur tout ce qui intéresse l'histoire de la région, de l'époque préhistorique aux événements actuels, de susciter de l'intérêt pour son passé, de satisfaire la curiosité historique ou le besoin d'information du public.

COTISATION

- 1) - Elle couvre la période du 1er janvier au 31 décembre, quelle que soit la date d'adhésion. Elle se renouvelle par tacite reconduction. Les personnes qui adhèrent en cours d'année reçoivent les bulletins de cette année déjà parus.
- 2) - Le taux est fixé lors de l'assemblée générale annuelle.
Année 1997 : 120 F. (cotisation de soutien à partir de 150 F donnant droit à des tarifs préférentiels sur les livres et un cadeau).
- 3) - Le paiement s'effectue :
 - soit par virement postal direct :
Société Historique et Archéologique d'Arcachon
4486 31 L Bordeaux
 - soit par chèque bancaire au nom de la Société et adressé au trésorier : M. Robert Aufan, 56 bd du Pyla - 33260 LA TESTE-DE-BUCH.
- 4) - Le renouvellement doit être effectué avant le 31 mars.

PAYS DE BUCH

Arcachon - La Teste de Buch - Gujan -Mestras

Le Teich - Mios - Salles - Belin-Beliet

Biganos - Marcheprime - Croix d'Hins

Audenge - Lanton - Andernos

Arès - Lège-Cap-Ferret - Le Porge

Lacanau - Saumos - Le Temple

N.B. - Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

UN SAVANT GIRONDIN OUBLIÉ, SINON MÉCONNU : LE DOCTEUR JEAN HAMEAU*

Lorsque j'ai décidé de m'orienter vers la bactériologie, en 3^e année de médecine, cela a surpris mon entourage.

En fait, j'avais été séduit par la manière dont cette discipline austère était présentée par celui qui allait devenir mon Maître : Charles Dulong de Rosnay. Il émaillait son propos et l'énoncé des classifications indispensables à la bonne compréhension de ce monde microbien et viral, d'histoires et d'anecdotes parfois croustillantes, plus souvent dramatiques qui jalonnaient le long feuilleton sans cesse renouvelé, jamais terminé des recherches dans ces domaines.

Un autre de mes Maîtres, parisien celui-là, Robert Fasquelle, ornait lui aussi d'une dimension culturelle et historique les chapitres de ses manuels qui tenaient souvent du livre d'aventure.

Quand, à mon tour, j'eus le privilège d'enseigner, je repris à mon compte ces préambules, en y ajoutant le fruit de lectures et recherches personnelles, qui veillaient particulièrement à privilégier ce qui avait été fait par nos anciens, les plus proches de nous, et donc ce qu'étaient les apports des maîtres bordelais, ceux des médecins de Santé

* Conférence présentée à La Teste de Buch à l'occasion du 25^e anniversaire de la Société Historique

Navale par exemple, au monde évolutif de la microbiologie.

Je devais découvrir très tardivement, c'est-à-dire il y a peu de temps, que, parmi les oubliés, figurait un médecin girondin, un savant que j'avais privé de sa place dans la chaîne de ceux qui ont contribué à faire évoluer de façon décisive les Sciences Médicales.

Ma leçon d'éméritat le 15 Mars 1996 m'a servi de session de rattrapage et m'a amené à réparer un oubli inadmissible pour un Girondin d'adoption et un Landais de souche.

Jean Hameau, né à La Teste en 1779, n'est pourtant pas un inconnu ; sa ville natale n'a pas manqué de l'honorer en baptisant de son patronyme sa place la plus centrale, son Centre Hospitalier, ou encore en lui élevant une statue en bronze détruite et fondue en 1942 par les séides des occupants dont il ne reste que le socle, ou enfin en organisant une cérémonie solennelle pour marquer le bicentenaire de sa naissance en 1979.

De même sont conservés des écrits et des articles qui permettent de retrouver les éléments de ce que furent sa vie et son œuvre.

Ces documents m'ont été très aimablement fournis par notre collègue le Professeur Gilbert Courty, Président du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins, et par sa secrétaire administrative Mme Berger, qui détiennent la plupart des manuscrits de Jean Hameau, ainsi que par mon ami le Docteur Claude Espied, successeur de celui-ci à la mairie de La Teste.

J'ai trouvé par ailleurs de précieux renseignements dans le Conservatoire familial qu'entretient le Docteur Claude Bitard à Mimbaste, dont l'épouse est la descendante de 5^e génération en ligne directe de Jean Hameau.

Enfin tant dans ses ouvrages qu'au travers de nos conversations dominicales, j'ai trouvé une fois de plus auprès de mon oncle Albert Réche, les références les plus

«cachées» et les plus «potinières» de cette histoire régionale dont il est une vivante encyclopédie.

Ces sources documentaires m'ont permis de constater, d'une part, qu'il existe un certain nombre d'articles et de revues générales qui évoquent la vie et l'œuvre de Jean Hameau, d'autre part, que ces documents se ressemblent tous, se voulant factuels et complets ; c'est un peu la loi du genre.

C'est pourquoi, plus qu'une biographie, et pour autant que cela ne soit pas trop prétentieux de ma part, j'ai essayé d'aborder la vie et l'œuvre de Jean Hameau dans une démarche plus épistémologique, à travers ses propres écrits afin de cerner les motivations et les sources personnelles de ses engagements.

Il me semble en effet qu'une grande partie de la méconnaissance de son œuvre réside dans le fait qu'il a toujours été présenté par rapport à une référence nationale écrasante, celle de Louis Pasteur.

Désigné «officiellement» par ses thuriféraires comme le précurseur de Pasteur, même si cela a pu paraître outre-cuidant à certains⁽¹⁾, cela suffisait pour la plupart comme titre de noblesse et dispensait donc d'approfondir plus avant ce qui faisait la propre originalité de Jean Hameau.

Ayant donc décidé de l'aborder autrement, je vais être amené à faire des choix et à laisser dans l'ombre des faits qui peuvent avoir sans doute un intérêt quant à la dimension du personnage et aux multiples facettes de sa personnalité, mais cela peut être consulté par ailleurs pour ceux qui voudraient approfondir la connaissance de cette vie riche.

Jean Hameau, c'est tout d'abord le principal personnage d'une «saga» (Dictionnaire Larousse) avec une farouche volonté de savoir et de culture au service pratiquement exclusif de son «pays» au sens régional du terme.

Il est né le 5 octobre 1779 à La Teste, d'un père tailleur, pauvre, venu du Quercy pour certains, installé

depuis longtemps dans la région pour d'autres, et fixé là par son mariage avec une Testérine. Famille de travailleurs opiniâtres et ambitieux bien qu'illettrés comme l'a rappelé Jacques Ragot : le jour même de sa naissance, le nouveau-né Jean fut inscrit sous le nom de «AMAU» sur le registre des baptêmes, personne parmi les présents n'ayant pu épe-ler son nom de famille à l'officiant.

Cela n'empêchera pas cette famille de subvenir à ses besoins, d'acquérir de nouvelles pénates et de permettre à cet enfant à la vive intelligence de suivre un enseignement diversifié, allant des matières primaires de l'époque au latin, cours dispensés par le curé de La Teste qui occupait en semaine les fonctions d'instituteur.

Sans que les biographies que j'ai pu consulter et les écrits de l'intéressé aient pu en donner la raison, Jean Hameau, à l'âge de 15 ans, part comme "apprentif" (c'était le terme de l'époque) chez un praticien réputé dans la région, le Docteur Desquives à Ychoux. C'était l'usage à l'époque et souvent la formation s'arrêtait là.

Jean Hameau passera 3 ans, de 1794 à 1797, dans cette région triste et désolée, apprenant à apporter ses soins à une population totalement déshéritée et misérable. De dures journées à cheval dans la lande n'épuisaient pas chez le jeune homme la soif d'instruction.

Le curé d'Ychoux avait pris le relais pour parfaire ses connaissances du latin, donnant accès à Cicéron, Virgile et autres.

Ayant épuisé durant ces 3 années l'expérience que pouvait lui apporter le praticien landais, Jean Hameau souhaita s'instruire davantage. Le soutien paternel fut à nouveau déterminant. Bien qu'ayant acquis une nouvelle maison, le père de Jean Hameau n'hésita pas à en vendre la moitié avec des dépendances à son beau-frère contre 2.000 F à payer à son fils, pour un complément de formation à Paris de trois années. Cette somme ne permettant cependant pas d'inclure le voyage dans la dépense, Jean Hameau gagna la capitale à pied !

De 1798 à 1801, il séjourne donc à Paris pour se perfectionner. Il fréquente l'Hôpital de la Charité où il suit l'enseignement clinique (j'insiste sur ce mot) de Corvisart, futur médecin de l'Empereur.

A noter que, durant cette période où forcément il est au contact des personnages les plus importants de l'époque, il complète sa formation et son expérience acquises sur le terrain et, s'il donne des leçons à l'Ecole Pratique, c'est plutôt pour subvenir à ses besoins que pour en faire une finalité, car il ne semble pas avoir d'autre idée que d'enrichir ses connaissances, comme s'il lui tardait de rentrer au «pays».

Tout au plus sait-on qu'en fin de séjour, il découvre les expériences de vaccination préconisées par Jenner et qui commencent à être appliquées dans la capitale. De cela, il fera bénéficier la Gironde et la Teste, ce qui lui vaudra sa première médaille d'Or.

Autrement, de ce séjour parisien, il ne semble retirer que des enseignements qu'il engrange sans la tentation de prolonger cette nouvelle expérience ou de se faire intégrer dans les écoles de la capitale ; il n'y passe aucun examen et n'en retire aucun diplôme.

Il suit son idée et retourne plutôt acquérir son premier titre, celui d'officier de santé après deux années d'étude au Collège Saint-Côme à Bordeaux sous la direction de son créateur et de son éminent directeur : Jean Baptiste Moulinié, encore un Girondin oublié que seule la rue proche de la Victoire et un buste au Conseil de l'Ordre des Médecins nous rappellent et qui, lui aussi, mériterait plus d'hommages.

Cependant, comme en témoigne les diplômes de l'époque, Bordeaux n'est qu'une annexe de la Faculté prestigieuse de langue d'Oc, celle de Montpellier qui, depuis six siècles, était seule habilitée dans la grande région à décerner le titre de Docteur en Médecine.

C'est pourquoi après avoir exercé à Arès pendant deux

années et ayant à cette occasion augmenté son capital d'observations personnelles, il part pour Montpellier pour des derniers examens afin d'y être coiffé du bonnet doctoral et de revêtir, comme il se doit en pareille circonstance, la robe de Rabelais.

Cette cérémonie de thèse le consacre donc un an après, le 6 mai 1807, Docteur en Médecine, titre rare lui conférant un rôle de consultant, qu'il sera seul pendant longtemps à avoir dans la région.

Et là, on peut noter sa farouche volonté de ramener à une famille, à un père chéri, une mère et une sœur disparues, le fruit d'un travail et d'une ténacité admirables. Mais aussi, d'apporter tout cela à la pratique d'un médecin de campagne dans sa région, dans la vie, la santé de ceux qu'il ne quittera plus, les habitants de cette lande girondine pour laquelle il a été chercher les connaissances les plus avancées pour en nourrir ses propres observations.

Le sujet de son mémoire de thèse est significatif *Essai sur la topographie physico-médicale de la Teste de Buch*, véritable étude épidémiologique réalisée selon les principes d'observation d'Hippocrate.

Il s'agit d'une analyse soigneuse du climat, notamment de la température, du régime des pluies, du sol dans ses relations avec l'eau et sa répartition, sa stagnation, avec toutes les incidences de ces facteurs sur les maladies infectieuses observées dans une population elle-même divisée en «classes» (les bourgeois et les artisans rassemblés, les marins pêcheurs, les résiniers), chacune relevant d'une prise en compte différente et de traitements adaptés à leur état, leur vie, leur hygiène, leur nourriture, alors que les maladies paraissent être les mêmes.

Il fait une place particulière aux femmes :

"Outre cela, les travaux pénibles et forts sont réservés pour le sexe le plus faible. On voit communément les maris occupés à des états légers ou même n'en avoir point du tout, et les femmes être obligées de tra-

vailer la terre, d'aller chercher du bois dans la forêt, et de pourvoir à tous les besoins du ménage : ce qui leur fait perdre quelquefois la délicatesse, la timidité et les grâces que la nature leur a données en partage. L'état du bois, surtout, est d'une fatigue inconcevable. Qu'on s'imagine voir une femme se lever, en hiver comme en été, à deux heures après minuit, souvent plutôt, rarement plus tard, partir, montée sur une bête de somme, pour aller dans la forêt ; arrivée là, entourée des voiles lugubres de la nuit et n'ayant que les animaux sauvages et les arbres pour compagnie, qu'on s'imagine la voir, dis-je, s'armer d'une hache pesante et d'un bras que l'exercice a rendu vigoureux, frapper et abattre l'arbre le plus gros comme le plus mince de la forêt, le faire en morceaux, le fendre et en porter le meilleur pour chauffer son mari et ses enfans à leur réveil, ou bien pour en faire de l'argent afin de pourvoir à leur subsistance. La femme qui se livre à tant de pénibles travaux acquiert souvent une constitution robuste ; elle contracte facilement les habitudes de l'homme ; ses formes, sa démarche, tout, jusqu'à son langage, paraît lui ressembler... Funeste renversement des lois de la nature et du but qu'elle se propose ! Toutefois, je dois observer que les femmes ne sont portées à ce genre de vie par aucune sorte de contrainte, ni de tyrannie de la part des hommes qui les chérissent, mais seulement par une habitude antique qui se perpétue de génération en génération et qui a mis du domaine de ce sexe aimable, un dur usage que la raison, les mœurs et la nature réprouvent".

Sa thèse passée, la formation et l'expérience déjà acquise et analysée ayant été reconnues par le diplôme le plus prestigieux auquel peut prétendre le médecin de campagne, Jean Hameau revient cette fois à La Teste, dans la maison familiale, pour se mettre au service des 2.300 habitants de la commune, pouvant aussi, grâce à son cheval, être appelé en consultations par les officiers de santé exerçant d'Arès à Parentis.

C'est là que va se dérouler toute sa carrière, dans ce cadre qu'il définit dans l'un de ses écrits où il résume le départ et la raison de cet engagement :

«Saisi d'effroi pour ainsi dire à l'aspect des nombreuses maladies qui affligent cette contrée, comment n'aurais-je pas cherché à l'étudier d'une manière particulière ? C'est le pays qui m'a vu naître, c'est le pays où je dois exercer la médecine».

Pour cela, la culture et la formation acquises, alliées aux lectures et réflexions que cet esprit sans cesse en éveil recherche, doivent être confrontées aux données concrètes, à la réalité du «terrain» sur lequel il exerce :

*«Cependant, quelque soit mon zèle pour le sol natal, je ne dirai rien qui soit le fruit prématuré d'une imagination exaltée ; je tâcherai de mûrir tout dans une assez longue réflexion, c'est pourquoi, je m'interdis tout raisonnement hypothétique afin de n'écrire que ce que l'exacte observation et la plus rigoureuse expérience me feront connaître, **parce que j'ai l'intention d'être utile et non de plaire** : heureux si je peux remplir la tâche que je m'impose».*

C'est donc sur ces bases, que Jean Hameau va appliquer, qu'il fait ses premières observations qui sont pour la plupart d'authentiques découvertes.

En 1810, il démontre que la morve se transmet du cheval à l'homme. Cela en soignant un vétérinaire pendant trois mois avant que ce dernier ne meure dans un tableau clinique que Jean Hameau rapproche, ce qui est osé à l'époque, de celui de la morve dont sont atteints les chevaux qui bavent dans les marais d'Audenge et aux soins desquels s'attachait ce vétérinaire.

Bien que transmis et publié à la Société Royale de Médecine de Bordeaux, ce premier cas clinique fut ignoré ici et au-delà. Dix et vingt ans plus tard, d'autres auteurs découvrant la même chose furent reconnus comme les révélateurs de cette contagion de la morve du cheval à l'homme.

Nous avons déjà vu combien Jean Hameau se préoccupait d'étudier de manière «épidémiologique», dirions-nous de nos jours, les incidences que pouvaient avoir le climat, l'insalubrité et la pauvreté des habitants de la région sur les maladies.

«L'année 1811 fut chaude et humide, j'avais prédit qu'il y aurait beaucoup de fièvres intermittentes et les trois quarts des habitants en ont été atteints», écrit-il.

Cela lui permet de mettre au point contre ce qui s'appellera par la suite le paludisme et qui sévissait alors dans les marécages testérins, une méthode thérapeutique adaptée, grâce une fois encore, à l'observation clinique et à la réflexion.

Préconisant près d'un siècle avant Laveran d'utiliser le quinquina dans des conditions bien particulières de doses et de moments, il n'hésite pas à remettre en cause celui qu'il considère pourtant comme un grand maître, Hippocrate.

«L'immortel vieillard de Cos, écrit-il, dit que la fièvre tierce se juge d'elle-même au septième accès et beaucoup de grands observateurs l'ont répété après lui ; mais ce jugement, qui sans doute est vrai pour les pays où ils ont observé, ne l'est pas pour ce pays-ci. C'est même une très grande faute de considérer les fièvres comme un effort salutaire que ferait la nature pour éliminer quelque humeur qui l'irrite et le moleste. Cela peut être vrai lorsque la fièvre dépend de causes internes ; mais certainement les fièvres endémiques de ce pays dépendent des causes externes et je puis assurer, par des milliers d'observations, que je n'ai pas souvenir d'un seul accident pour avoir guéri cette fièvre dès le commencement et que j'en ai vu arriver beaucoup, et des plus graves en les laissant subsister».

A l'occasion, constatant dans des complications de ces fièvres intermittentes qu'il y avait assez fréquemment des «anasarques» (néphrites aiguës), il préconise un traitement pour ces malades qui consiste à les placer une demi-heure

chaque jour, pendant deux semaines, dans de l'eau surchauffée contenue dans une barrique.

En 1820, il fait une nouvelle communication à la Société de Médecine de Bordeaux, sur une observation détaillée d'un cancer du pancréas.

Toujours dans le cadre de ses observations constructives, l'une des grandes découvertes faites par Jean Hameau est celle de la Pellagre dont il fit, en deux temps (deux cas en avril 1829, six nouveaux cas en juin de la même année), la description, toujours auprès de la Société Royale de Médecine de Bordeaux dans laquelle il avait été admis comme membre correspondant en 1812.

Dans cette même période, Jean Hameau, comme le rappelle Albert Réche dans *Plaisirs et Amours du Bordeaux Romantique* conseille à un officier marin normand François Legallais qui, en 1811, a épousé une Testerine avec en dot 1 hectare de pins en bordure du bassin d'Arcachon, d'y monter un établissement de bains. Jacques Arago découvre cet établissement nommé «Bel Air», qui se trouve à Eyrac au niveau actuel du 127 boulevard de la Plage et qui, à l'époque, est à 2 heures de voiture à cheval de La Teste. Il l'a décrit comme «une véritable maison de plaisance où se trouvent tous les agréments que procure la fortune. C'est l'ordre, le bon goût et la propreté transportés dans un pays de sauvages».

Les chambres à un lit valent 1,50 F par jour et le repas, pris à la table d'hôte ou dans la chambre, 3,50 F (il faut dire que pour l'époque où le 100 de gravettes vaut 4 sous, ce sont des prix).

Jean Hameau, médecin consultant de l'établissement, préconise ce qu'il a appris des Landais qui soignent, dit-il depuis longtemps, leurs douleurs par «arénation», c'est-à-dire «en s'enfouissant sous les sables chauffés par les ardeurs du soleil... aussi près possible des lieux où la mer a fait son plein, en prenant soin de s'abriter la tête de quelques feuillages». En sortant de là, le baigneur doit se met-

tre au lit et y demeurer jusqu'à ce que cesse sa sudation et «s'il se sent affaibli, il peut prendre un consommé et même un peu de vin pur».

Ces bains réservés à une élite seront aussi utilisés à des fins thérapeutiques plus communes mais aussi plus drastiques comme cela est décrit dans le mémoire publié en 1835 par Jean Hameau et qui s'intitule *Quelques avis sur les bains de mer*. Il nous suffit d'en extraire le passage suivant :

25. *Le nommé Taffard, de La Teste, tonnelier âgé de vingt-deux ans, fortement constitué, étant à Bordeaux, y fut atteint de folie, sans cause connue. Cette maladie était si violente, qu'il fallait le tenir constamment attaché. Il reçut quelques soins à Bordeaux sans aucun succès. Ramené dans ses foyers, on lui fit prendre des bains de mer ; mais au lieu d'en être soulagé, la maladie empira. Il ne suffisait plus de lui attacher les bras pour s'en rendre maître, il fallait lui saisir tout le corps et l'attacher à un poteau. Il était dans cet horrible état lorsque sa mère, veuve et très pauvre, vint me prier de lui donner des soins. Après m'être informé de tous les antécédents, je vis qu'on avait commencé les traitements par où ou aurait dû les finir. Je ne ferai point le hideux et pitoyable tableau des symptômes de la maladie ; mais voici le traitement que je fis : 1) Je le saignai au pied et je laissai couler le sang jusqu'à la défaillance. 2) j'ordonnai la tisane de nymphéa. 3) des bains tièdes d'eau simple, et des douches froides sur la tête. 4) de pilules de camphre et de nitre. 5) la diète lactée, ne permettant, avec le lait, aucun autre aliment que de la cruchade, sorte de bouillie faite avec la farine de maïs. Quatre jours après la première saignée, j'en fis une seconde presque aussi forte. Des les deux premiers jours, la fureur s'était beaucoup calmée : on pouvait le contenir facilement. Après la seconde saignée, je le fis totalement détacher, mais je le faisais garder nuit et jour par des soldats de la garnison, qui voulaient bien avoir cette complaisance, et qui lui imposaient beaucoup. Le douzième jour de ce traitement, le malade, sans être encore revenu à la connaissance, était calme. Sa mère, aidée par quelques*

voisins, suffisait pour le garder. Le vingtième jour, la fureur avait totalement cessé, mais la démence continuait. Le pouls étant très calme et rien n'annonçant plus une trop forte irritation cérébrale, j'ordonnai qu'on le baignât au bassin, en ayant soin de le plonger précipitamment dans l'eau à plusieurs reprises ; ce qui fut fait, à jour passé, pendant un mois. Chaque jour, j'apercevais que sa raison revenait. Enfin, après une quinzaine de ces bains, les fonctions mentales furent entièrement rétablies. Cet homme est maintenant le père d'une nombreuse famille ; et jamais, depuis vingt-huit ans, il n'a donné le moindre signe qui fit craindre le retour de cette terrible maladie.

Quand j'aurai signalé que ses observations sur la pellagre ont valu à Jean Hameau sa deuxième médaille d'Or, j'aurai donné, je crois, suffisamment d'exemples sans être et de loin exhaustif sur ses préoccupations de médecin, de soignant. Nous avons déjà pu voir ses analyses pour situer les malades et leurs maladies dans le contexte de son «pays», de sa région et des conditions climatiques, humaines et sociales de leur apparition. Reste à découvrir le savant, et c'est encore lui pour cela qui nous guide par ses écrits :

«Il ne suffit point que je travaille à guérir les maladies, il faut aussi que je remonte à leurs sources pour reconnaître leurs causes afin de les prévenir ou de les combattre avec plus de succès».

Tout en continuant à soigner sur le terrain, Jean Hameau s'attela à la réalisation d'une œuvre de réflexion nourrie à l'expérience personnelle, à la culture, à l'analyse des faits.

Ce sont plus de cent pages manuscrites d'un document clair, précis, devenu par l'histoire émouvant, que j'ai eu plaisir à lire longuement et qui se trouve à la bibliothèque du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins en parfait état, ce sont les *Réflexions sur les Virus*.

Dans cette étude claire, bien conduite et très détaillée, figure tout ce que l'on a voulu par la suite attribuer au pré-

curseur de Pasteur et qui, à mon avis, nous le verrons plus avant, est beaucoup plus.

En gros et pour reprendre l'auteur lui-même écrivant à son ami David Richard à ce propos, voici son épigraphe : **«Partout la vie est dans la vie et partout la vie dévore la vie»**⁽²⁾ et dans une autre lettre à Londe plus tard, il précise :

*«Depuis que je suis livré à l'exercice de la Médecine, j'ai pu comprendre ce qu'il y a de grand dans cet exercice puisqu'il exige souvent que le médecin s'élève à la compréhension des choses les plus diverses et les plus ardues de la création. Mais, ce qui m'a toujours le plus surpris et le plus occupé, ce sont les maladies errantes, cosmopolites, qui, sous le nom de virus, s'introduisent furtivement en nous, s'y comportent d'une manière qui leur est propre et tout à fait différente de la façon d'agir des autres causes morbifiques. J'ai dû me suffire moi-même et chercher **dans la nature** des connaissances que les livres ne pouvaient me donner».*

Pour cela, il fait un travail didactique, présenté avec méthode en trois parties.

Dans une première partie :

- Définition des virus par rapport aux miasmes très en vogue à l'époque, aux poisons, aux venins.
- Mode d'action des virus passant par trois étapes essentielles qu'il est le premier à décrire : **contagion, incubation et multiplication** de l'agent animé.
- Distinction entre les virus visibles et invisibles et par rapport à leurs relations avec l'hôte. Il y a des virus persistants et des virus passagers... Les premiers, après avoir été chassés d'un corps, peuvent y revenir indéfiniment, les seconds ordinairement n'y retournent plus après qu'ils en soient sortis. Il y a certaines antipathies entre les virus eux-mêmes (la variole et la vaccine)... Chaque climat paraît avoir des virus qui lui sont propres bien qu'ils puissent se transporter très loin de leurs origines.

Puis, suit une deuxième partie où il décrit les différentes affections dues aux «virus» grâce à ses observations, son expérience personnelle qui viennent toujours étayer ses hypothèses.

La troisième partie est consacrée aux traitements basés sur l'idée forte que «tout virus peut être tué puisqu'il y a vie!».

Par moment, la présentation sous forme de questions/réponses est d'une grande originalité. Aussi, la variole qu'il soigne et guérit et la vaccine qu'il fut le premier à introduire en Gironde, conduisent en outre à des propositions de traitement, à des considérations sur la nature voisine mais non en filiation des deux virus. La rougeole, la rage, la scarlatine, la grippe et surtout le choléra, qui constitue toujours une cause de mortalité considérable et qu'il soignera encore avec succès à la fin de sa vie en 1849 au cours de la pandémie qui fit près de 150.000 morts en France et qui avait atteint La Teste, sont aussi évoqués.

Il préconisa un traitement efficace, une fois de plus raisonné :

«Ayant observé pendant l'épidémie jusque vers le 15 Août que les malades fortement atteints mouraient presque tous malgré divers traitements qui leur étaient faits, je pensais que c'était un devoir pour moi de mettre en pratique ma théorie sur les virus, car jusque-là, j'avais suivi les indications données par les journaux de Paris. Après avoir mûrement réfléchi, je choisis le sulfure noir de mercure... et je pensais qu'il fallait le porter dans les intestins parce qu'ils étaient le siège des désordres primitifs et qu'offrant une large surface absorbante, ce remède pourrait aller dans les plus profonds réduits de l'organisme attaquer et détruire le principe du mal. J'ai donc employé ce sulfure vers la fin de l'épidémie sur 5 malades très gravement atteints qui sont tous guéris... sans autre remède».

A cette occasion, il décrit très bien la contagiosité de la maladie, préconise avec précision les mesures prophylactiques

pour se prémunir tant au niveau des personnes au contact des malades que dans leurs lieux de vie ou de travail, dans une publication de la Société de Médecine de Bordeaux qui sera sa dernière, parue en 1850 : *Instruction pratique pour se préserver du choléra et pour le guérir lorsqu'on en est atteint.*

Ce faisant, il préconise aussi de soigner les enfants que l'on a tendance à laisser mourir au cours des épidémies car on pense qu'ils sont au-dessus de toute thérapeutique. Cela le révolte et il les soigne et les sauve.

De même, il est frappé par l'infection en clinique et préconise, là encore on pourrait dire en précurseur, les idées qui seront défendues peu après par Ignace Semmelweis. Mais, revenons aux réflexions sur les virus, œuvre majeure.

Le document fut adressé à la Société Royale de Médecine de Bordeaux en 1837. Ce mémoire eut comme rapporteur critique le Dr Barnetche qui estimait qu'il était dangereux «de marcher du connu à l'inconnu en médecine» et qu'«il n'existe pas plus d'espèces virulentes dans le choléra, la fièvre jaune, la scarlatine, la rougeole que dans la variole» et émettait d'autres considérations basées sur le dogme de la génération spontanée.

Néanmoins, le rapporteur concluait «qu'une lettre de remerciements et un témoignage d'estime sont dûs à ce collègue».

Le Docteur Arthaud devait écrire plus tard à Jean Hameau : *«Lorsque vous envoyâtes votre mémoire sur les virus, j'eus beau parler, me démener en sa faveur au sein de la Société de Médecine, il fut relégué au rang des chimères. C'est là, le sort commun que les Académies font à toutes les idées qui sortent des vulgarités à la portée de tout le monde».*

Ceci était vrai aussi pour l'Académie de Médecine à Paris, car Jean Hameau ne se décourage pas et en 1843 (six ans après), il y envoie son mémoire qui, là encore, reste lettre morte.

Ceci jusqu'en 1847 où Théophile Roussel, venu à La Teste rendre visite à Jean Hameau à propos de la pellagre, découvre «les virus» et emporte avec lui un nouveau manuscrit qu'il publie dans la «Revue Médicale», intitulant l'article *Etudes sur les virus*.

Le parisianisme se fait l'écho de ces idées nouvelles et comme par enchantement, le rapporteur désigné en 1843, Londe, retrouve alors (nous sommes en 1850) le manuscrit antérieur. Désolé, il écrit à Jean Hameau :

«J'ai retrouvé, il y a quelques mois, beaucoup trop soigneusement renfermé, un mémoire qui porte votre nom... La lecture que j'ai faite me laisse une première crainte bien réelle, c'est que mon rapport ne puisse être à la hauteur de votre travail... Mais une autre crainte, aussi réelle que la première, me serre le cœur... c'est que vous ne soyez plus de ce monde... Pour chasser entièrement ma crainte, veuillez, Monsieur, me donner signe de vie et faire en sorte que je ne sois pas éternellement poursuivi de ce remords, que par ma faute, justice ne vous soit pas rendue de votre vivant».

Jean Hameau réagit alors dans une lettre d'une dignité mais aussi d'une hauteur de vue et d'une fermeté qui éclairent, s'il le fallait encore, la conviction profonde et la trempe du personnage. Qu'on en juge :

«Je composai mon œuvre. Je l'envoyai, en 1836, à la Société Royale de Médecine de Bordeaux, ce qui n'eut aucun résultat. Je la communiquai à plusieurs de mes honorables confrères ; mais à deux exceptions près, je n'obtins qu'un froid accueil. J'ose même avancer, sans honte, que j'eus à supporter des quolibets, dont la gravité de mon sujet et la pureté de mes intentions auraient dû me mettre à l'abri. J'excusai tout parce que je compris que pour bien goûter mon travail, fondé sur les idées nouvelles, il fallait avoir un esprit droit et méditatif et exempt de prévention ; ce qui est une chose fort rare.

Dans cette désapprobation, presque générale, je crus en 1843 devoir envoyer une copie de mon mémoire à l'Académie Royale de Médecine de Paris pour la faire juger en

dernier ressort. Un très long temps s'était écoulé depuis cet envoi et cette Société savante n'avait fait que m'en accuser réception. J'avoue que j'éprouvai une très vive peine de ce silence, et d'autant plus que je crus devoir le respecter et ne point faire de réclamation. Je me livrais à mille conjectures et me demandais : ton travail serait-il fondé sur l'erreur ? Est-ce que par sa forme il serait peu digne d'attention ? Est-ce que l'obscurité de ton nom serait un obstacle au triomphe de la vérité ? Toutes ces idées, et bien d'autres, me passaient par la tête mais elles ne m'abattaient pas. Dans mes courses à la campagne où je voyais des contagions sur les plantes semblables aux nôtres, il me semblait que la nature me disait que j'avais raison contre tous mes détracteurs, son langage si persuasif et si vrai, soutenait donc mon courage et dans le transport qu'elle m'inspirait, j'étais tenté de faire comme Galilée (pardonnez-moi la témérité de cette comparaison) et de m'écrier : ce sont pourtant là de grandes, de sublimes vérités ... Eh ! comment n'aurais-je pas eu dans ma croyance la même ténacité que ce grand homme, alors qu'il s'agissait de choses autrement importantes, pour le bonheur de l'homme, que de savoir si la terre tourne ?»

Ce fut encore un peu long et difficile au sein de l'Académie, Londe faisant un rapport très favorable qui fut d'ailleurs falsifié dans le compte rendu, comme il l'écrivit lui-même à Jean Hameau, des accusations de plagiat ayant été faussement introduites en manipulant des dates. Néanmoins et surtout grâce aux échos apportés par la presse médicale nationale au rapport du Dr Londe et du fait que l'Académie de Médecine le proposait sur la liste des candidats au titre de correspondant national, nombreux furent alors ceux qui s'en réjouirent.

Jean Hameau ne devait pas survivre longtemps à cette reconnaissance. Ayant voulu se débarrasser d'un ongle incarné, il vint se faire pratiquer cette petite intervention à l'Hôpital Saint-André à Bordeaux, dans le service de chirurgie où son fils Gustave, brillant interne, fait l'aide opératoire, et, ironie du sort, celui qui mieux que personne avait décrit les dangers des virus, et préconisé les mesures d'hy-

giène pour s'en prémunir, est victime d'une septicémie foudroyante et meurt trois jours après l'intervention, le 1^{er} septembre 1851.

Le Dr Chabé, dans la biographie qu'il réalisa, s'indigne que «*ce visionnaire génial n'eut pas même un article nécrologique dans les journaux médicaux de l'époque, sa disparition ne fut même pas mentionnée dans le Journal de Médecine de Bordeaux, on n'en trouve nulle trace dans les annales de la Société de Médecine de cette ville.*

Bien plus, en Novembre 1851, Henri Gintrac, chargé d'une conférence sur la pellagre, ne prononça pas le nom de celui qui, le premier, avait étudié avec tant de soin cette maladie ! Nos pères étaient modestes pour eux et pour les autres.

On pourrait en dire beaucoup plus sur la riche existence de Jean Hameau, cependant, à l'instar d'Yves Montand dans la chanson *Le chat de la voisine* mais pas pour les mêmes raisons :

Je ne parlerai pas de l'homme de lettres qui fut admis comme membre correspondant de l'Académie des Sciences Belles Lettres et Arts de Bordeaux en 1836, et qui déposa devant cette société savante des mémoires sur La Teste et ses environs, et un important document philosophique *Essai sur les idées innées*, une fois de plus le fruit d'observations personnelles. Il écrit : «Ainsi toutes les connaissances concrètes et par suite toutes les connaissances abstraites viennent des sens : partant, point d'idées innées».

Plus loin, il poursuit :

«L'esprit ne crée point, il découvre, il n'invente pas, il perfectionne» ou encore *«l'homme étant ici bas le seul être véritablement intelligent, le seul qui puisse comprendre la création, il se dit naturellement à lui-même, lorsqu'il la contemple : ce n'est pas moi qui ai fait toutes ces merveilles, elles ne peuvent être l'ouvrage d'aucun autre habitant de la terre ; donc il y a un Etre supérieur à eux et à moi qui en est le créateur. Voilà comment vient ou peut venir l'idée de la divinité.*

Voilà en abrégé mon opinion. Elle ne vient point de tel ou tel système philosophique ni de telle ou telle croyance religieuse, mais elle se fonde sur l'analyse raisonnée que je fais de la nature en général, parce que je crois que c'est dans la nature seule qu'est la vie qui peut conduire à la vérité et qu'on ne la trouvera jamais en s'enfonçant trop profondément dans les dédales de la métaphysique».

Ainsi s'explique peut-être (allié aux trois points que l'on retrouve dans sa signature travaillée) ce que Jacques Ragot avait trouvé incompréhensible en octobre 1979 quand, à l'occasion des cérémonies du bicentenaire de sa naissance, l'office religieux qui paraissait légitime aux descendants, consacrant l'homme religieux et charitable, catholique pratiquant, fit l'objet dans le journal *Sud-Ouest* du 1^{er} octobre 1979 d'un communiqué anonyme de la «Communauté religieuse» disant que «l'église ne se sent pas le droit de cautionner au nom de son regard de foi, les choix libres des divers jugements humains». Dans le domaine philosophique, c'était aussi un homme complet.

Cette hypothèse, fruit de ma réflexion personnelle, n'a jamais été évoquée par ceux qui se sont penchés sur la vie et l'œuvre de Jean Hameau.

Je ne parlerai pas non plus de ses essais poétiques ; il composa deux poèmes, l'un qui a disparu évoquant un naufrage dramatique avec 78 noyés survenu au large du Médoc, l'autre, intitulé le «Lis» qui fut publié et qui est, dans un style un peu pompier, une apologie du roi Louis-Philippe. En effet, Jean Hameau sera profondément royaliste, (on ne peut être progressiste dans tous les domaines !) et ne reconnaîtra ni l'empereur, ni la république dont il avait fait une expérience traumatisante quand, à l'âge de 14 ans en 1793, il assista au procès des girondins de la Teste, accusés par des conventionnels venus de Bordeaux qui voulaient leurs têtes, défendus et sauvés in extrémis par celui qui devait devenir son beau-père : Jean Fleury.

Je ne parlerai pas non plus de son mariage à 47 ans avec la fille de Jean Fleury, âgée de 27 ans, ce qui l'ame-

na à venir habiter chez son beau-père dans la grande et belle maison qu'il vendit aux enchères pour 20.000 F à la Municipalité et qui est encore aujourd'hui l'Hôtel de Ville de La Teste.

Je ne parlerai pas non plus, enfin, de sa carrière politique. Conseiller municipal de La Teste comme c'était la règle sous la Monarchie de Juillet pour les dix premières fortunes de la commune «MM. les plus imposés», il fut nommé maire par ordonnance royale en juin 1844, et le resta jusqu'en 1848 où il fut révoqué de ses fonctions de maire par le gouvernement provisoire de Bordeaux lié à la 2^e République ; il démissionna alors, seul et par fidélité au roi, de ses fonctions de conseiller municipal.

Durant cette période, il montra un aspect de son personnage que nous n'avons pas évoqué auparavant.

Connaissant parfaitement la région et ses habitants, sérieux et ponctuel, il fut dans ses fonctions très différent de ce qu'il était et restait dans sa pratique médicale.

Sans cependant se départir d'une courtoisie et d'une grande simplicité, il révéla dans les responsabilités publiques une étonnante hargne, prenant dans des affaires de pré salés, de ponts, de tracé du chemin de fer, des positions fermes, n'hésitant pas à heurter tel ministre venu à La Teste et qui en repartit vexé par ses propos sans honorer le dîner prévu en son honneur.

Jean Hameau, dans ses fonctions de magistrat municipal, avait introduit des usages qui pouvaient surprendre : expulsion des mendiants étrangers à la commune, exigence de règles très strictes dans le fonctionnement au Conseil municipal : «Aucun membre ne pourra prendre la parole qu'après avoir demandé et obtenu l'autorisation, et présentera ses observations debout et la tête découverte».

Il y eut quelques réticences et quelques démissions !

Revenons à ce qui permet de considérer Jean Hameau autrement que par rapport à ceux qui l'ont précédé ou ceux

qui l'ont suivi sur les longs chemins de la connaissance, toujours inachevée.

D'abord et comme je l'ai déjà souligné au début, sa réussite affective, familiale est, même si cela n'intéresse pas l'histoire, un élément qui s'attache à la pérennité des individus, fut-elle limitée dans le temps.

Comme il l'avait fait lui-même vis-à-vis de son père, il eut de la part de son fils Gustave qui fut lui aussi un grand médecin, un administrateur, un maire de La Teste puis d'Arcachon, un retour d'affection que l'on trouve dans leur correspondance.

Conservée au Conseil Régional de l'Ordre, une lettre de Gustave à son père, au début de 1851, résume assez bien ce rapport :

«Mon bien cher Père...

Parlons de toi d'abord : triomphe et félicitations. La fortune de ta théorie sur les virus est en belle voie, non pas peut être pour faire beaucoup de prosélytes... mais pour attirer sur elle l'attention des savants».

Suivent alors tous les échos d'une presse médicale qu'il analyse objectivement pour conclure :

«Tu le vois donc mon bien cher père, si déjà l'on a dirigé des attaques contre ton mémoire, tu as trouvé encore plus de défenseurs... Te dirais-je toute ma joie, mon bonheur, pas n'est besoin, je le pense. Il te suffit de savoir mon amour, pour deviner ce que je ne peux écrire ! Maintenant, je vais parler de moi, mon père chéri».

Et suit un développement sur la chirurgie vers laquelle, semble-t-il, Jean Hameau poussait son fils, considérant qu'elle était faite de «connaissances positives». Et là, deuxième victoire du père me semble t-il, son fils écrit :

«Je dois dire qu'on se trompe bien plus souvent qu'en pathologie interne, surtout depuis que la percussion et l'auscultation (nous reviendrons là-dessus) nous permettent si bien d'appliquer aussi nos sens aux phénomènes qui se pas-

sent à l'intérieur. En un mot, je trouve que la médecine n'est pas plus soumise aux déceptions que la chirurgie, et qu'elle a de plus qu'elle, plus de certitude, plus de ressources, qu'elle se prête plus à l'intelligence et à la raison, ma foi !".

La lignée médicale directe ou indirecte des Hameau, ne s'est pas démentie depuis, dans les générations de descendants.

D'autre part, plus que précurseur ou continuateur des uns ou des autres, Jean Hameau a vécu dans une époque - fin du XVIII^e siècle/début du XIX^e - dont Michel Foucault a pu dire que le fait institutionnel et culturel était la naissance de la clinique basée sur l'auscultation (Laennec) et la percussion (Corvisart que l'on retrouve ici).

En fait jusque-là, deux grands courants se partageaient la connaissance médicale.

D'un côté, les tenants de la génération spontanée imposée comme force de loi à partir des témoignages de Babylone, la Chine, l'Inde ou l'Égypte.

Aristote a bien résumé et synthétisé ces idées en considérant qu'il existait en toute chose «un principe passif» qui est la matière, laquelle, dans des circonstances particulières a la faculté d'induire «un principe actif» qui est la forme.

C'est ainsi que les vers naissent de la terre, les asticots et les mouches, de la viande avariée, les rats des ordures, les adultes des enfants, les lettrés des illettrés. Rien ne peut venir du néant, seul ce qui préexiste dans la matière inerte peut en sortir par le mouvement qui crée la vie.

Pendant des siècles, la pensée d'Aristote va servir de base au contrôle qu'exerce la théologie sur la philosophie et la science au Moyen Âge ; Saint Augustin, Saint Thomas d'Acquin entretiennent ce concept.

Cela s'est continué longtemps ; Newton, Descartes, Harvey qui pourtant décrit la circulation sanguine, perpé-

tuent à leur manière cette notion. Il n'est pas jusqu'à Claude Bernard qui, dans *Les Principes de Médecine Expérimentale* (1877), pense que les maladies sont des empoisonnements, que les virus infectieux sont des agents de fermentation altérant le milieu intérieur dans lequel vivent les cellules. Il soutient par ailleurs que variole, rougeole, scarlatine répondent à des fonctions de la peau qui nous sont encore inconnues, que le virus syphilitique et le virus rabique se produisent sous l'influence nerveuse et qu'il y a des rages spontanées.

Il faut dire que son maître que nous célébrons souvent ici, François Magendie, après l'épidémie de fièvre jaune à Barcelone en 1821, avait approuvé à l'Académie des Sciences, les conclusions d'un rapport anti-contagiosité et que, envoyé à Londres en 1832 pour y étudier les mesures prises contre l'épidémie du choléra, il rentre à Paris, assuré de la non contagiosité de la maladie, ce qui le conduisit en 1848 alors qu'il était Président du Comité National d'Hygiène Publique à modifier la législation sur la quarantaine, cette vieille mesure de protection inventée au XIV^e siècle à Venise et Marseille (un comble !).

Très tôt pourtant certains avaient tenté de désacraliser la maladie, de la laïciser.

Des papyrus, des tablettes provenant des Assyro-Babyloniens, des Égyptiens prouvent qu'ils tentaient d'analyser les faits, les situations.

Les Hébreux pour qui le Tout Puissant disposait de la vie et de la santé de chacun, édictaient eux aussi des préceptes comportant des mesures d'hygiène.

En Grèce, Esculape fut un lien entre médecine mystico-religieuse et médecine humaine. Peu à peu, du VI^e au V^e siècle avant J.C., Empédocle, Démocrite et autres ont contribué à dégager la médecine du sacré mais pour la précipiter sous l'emprise de la philosophie.

La désacralisation sera plus nette entre 400 et 380 avant J.C. au grand siècle de Socrate, Périclès, Euripide,

avec Hippocrate de Cos, premier médecin qui considéra l'homme dans son unité par rapport à l'environnement. Il conjugua l'observation des faits cliniques avec la rigueur morale et la pédagogie. Père de la médecine moderne, il nous a laissé le serment que nous avons tous prêté.

Ses conceptions furent noyées à nouveau, rapidement, dans des systèmes philosophiques, même si d'autres comme le romain Galien qui vivait sous le règne de Marc Aurèle (131-201) ont apporté leur contribution à la pensée médicale.

Dans le monde islamique, à la même période, les principes grecs étaient conservés notamment grâce à des structures médicales plus libérales et à des hommes convertis : juifs, chrétiens, iraniens qui occupèrent une grande place dans des villes comme Bagdad, Damas, le Caire, Fez mais aussi Cordoue, Grenade, Séville et Tolède.

Ce furent Razi (850-925) qui, chargé d'installer un hôpital à Bagdad, suspendit ici et là dans divers quartiers de la ville des morceaux de viande qu'il observa périodiquement avant de choisir le lieu où la viande pourrissait le plus lentement ; Avicenne (980-1037) qui écrivit un traité en 5 volumes intitulé *Canon de médecine* où il étudiait les différentes fièvres, la contagiosité et préconisait l'hygiène et l'isolement des malades infectés ; ou encore Moïse Maïmonide médecin de la cour de Saladin au XII^e siècle.

L'Occident recevra ces informations, retour du patrimoine grec, par le biais de traducteurs comme Constantin l'Africain au XI^e siècle ou Arnaud Villeneuve au XIII^e siècle, par les écoles de Salerne et de Montpellier.

En effet, l'Europe occidentale où, sous contrôle religieux, la médecine va rester l'apanage des clercs jusqu'au XII^e siècle, vient de fonder ses premières universités laïques en 1120 (Bologne), 1220 (Montpellier), 1250 (Paris). Bordeaux attendra deux siècles encore comme le rappelle Albert Rèche, dans *Mille ans de Médecine et de Pharmacie à Bordeaux*.

C'est à cette époque là, le XV^e siècle, que va se faire la révolution scientifique, en provenance essentiellement d'Italie, qui allait changer les dimensions de la pensée scientifique. Nicolas Copernic et Galilée, à l'orée du XVII^e siècle, allaient connaître les procès et les interdits.

Ces découvertes sur l'infiniment grand, invisible n'allaient pas tarder à avoir des conséquences sur un autre invisible : l'infiniment petit.

Girolamo Fracastore, né à Vérone en 1483, contemporain de Copernic qu'il avait rencontré à Padoue, étudiait dans cette université la philosophie et la médecine ; médecin des Pères du Concile de Trente, il a publié de nombreux ouvrages, dont deux d'entre eux écrits à 15 ans de distance, montrent l'évolution de sa pensée.

Le premier est un poème intitulé *Syphilis sive morbus gallicum* (Syphilis ou le mal vénérien) où il raconte que le berger Syphilus est atteint d'une affection que l'on appelle la vérole et qui lui a été donnée par le Dieu Soleil dont il avait renversé les autels pour les remplacer par des monuments érigés à la gloire du roi son maître pour qui il gardait les troupeaux. C'est ainsi que fut créé le terme syphilis, qui fut délaissé jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Dans ce poème qui eut un énorme succès (plus de 150 éditions différentes au XV^e siècle) Fracastore, bien qu'il fasse une très bonne description des symptômes cliniques de l'affection, la rapporte aux thèses en cours et l'attribue à des mauvaises conjonctions astrales.

Tout autre va être son analyse dans l'ouvrage qu'il écrit 15 ans plus tard *De la contagion et des maladies contagieuses* où il incrimine un «contagium vivum» qui serait à l'origine des maladies infectieuses quelles qu'elles soient : syphilis, peste, typhus, tuberculose... et qui serait transmis par des organismes vivants qu'il a appelé «Seminaria», ce qui explique les différents modes de contagion et de contamination. Certains ont accusé Jean Hameau de l'avoir plagié.

La découverte du microscope due, pour certains, à Galilée vers 1610, pour d'autres 20 ans plus tard au Hollandais Van Leewenhoeck, allait permettre d'avancer dans la connaissance objective de ce qui avait été jusque là invisible.

C'est ainsi que Van Leewenhoeck, ayant examiné de l'eau, de l'infusion de foin et sa propre salive, décrivit de «petits animalcules» en forme de sphères, de bâtonnets, de spirales, qui se mouvaient dans tous les sens.

Comme nous l'avons vu pour Jean Hameau plus tard, ses recherches n'intéressèrent pas ses contemporains et tombèrent dans l'oubli.

Cela fut encore vrai avec l'aseptie dont la découverte par Ignace Semmelweis, médecin hongrois (1818-1865), fut une longue et douloureuse épreuve.

Venu à Vienne pour étudier le droit, il assista à l'autopsie d'une jeune femme morte de fièvre puerpérale, ce qui décida de sa vocation médicale. En mettant simplement une bassine contenant du chlorure de chaux à l'entrée de la salle d'opération dont il était responsable, il réduisit la mortalité due à la fièvre puerpérale de 18 à 1,2%.

Cette étiologie s'opposant aux thèses existantes, il rencontre l'hostilité de son chef de service et celle de Virchow, grand par ailleurs, qui attribuaient la fièvre puerpérale à la montée de lait.

En 1861, Semmelweis publie un ouvrage très complet sur ses résultats. Il essaie désespérément de le faire lire, de l'envoyer à tous les accoucheurs d'Europe ; il ne rencontre qu'indifférence, voire raillerie.

Il devient fou et meurt lui aussi d'infection après s'être piqué lors de l'autopsie d'une femme morte d'infection puerpérale. Triste boucle du sort. Il fallut attendre Pasteur, qui pourtant n'était pas médecin, pour que tout cela réapparaisse et se confirme.

Sa notoriété a étouffé, balayé, écrasé toutes les re-

marques de ces contemporains y compris les plus notoires comme l'académicien français Peter qui contestait que le vaccin des moutons contre le charbon et l'expérience de Pouilly le Fort soit applicables à toutes les maladies infectieuses.

Scientifiquement, il n'avait pas tort. Pas plus que Robert Koch, ce médecin généraliste allemand qui avait découvert l'agent de la tuberculose mais aussi du choléra et qui trouvait également que Pasteur généralisait trop et prétendait trop vite avoir triomphé des maladies infectieuses.

Mais à cette époque là, rien n'y a fait. Le génie de Pasteur était trop grand, il savait mieux que d'autres épouser le mouvement social de son temps et ses besoins et avait su se ménager des relations à cet effet.

Ce fut à mon sens non seulement un modèle de communication et de vulgarisation scientifique mais encore un stratège de la communication tout court.

D'abord dans la présentation de ses concepts : une bactérie = une maladie = un vaccin pour la prévenir ou un sérum pour la neutraliser.

C'était simple, compréhensible et porteur d'espoir pour tous : patients, malades, médecins, hygiénistes, éleveurs qui souhaitaient qu'il ait raison et se sentaient personnellement concernés par ses expériences, ses résultats.

Ceci d'autant plus qu'il fut le premier à annoncer et médiatiser ses expérimentations dont les résultats prévus étaient suivis et contrôlés par de nombreux témoins : ainsi la mise en scène à la Sorbonne pour condamner définitivement la génération spontanée, la spectaculaire vaccination des moutons contre le charbon à Pouilly le Fort ou encore la vaccination du jeune Meister contre la rage, maladie pourtant relativement moins répandue que bien d'autres.

Dans ce rapport de forces, tous les grands noms du moment furent ses adeptes, ses chantres entraînant vers lui une confiance dont il sut se saisir et effectivement tous les «prédécesseurs» furent alors confirmés.

Ainsi se trouve rappelée la lignée dans laquelle s'est inscrit Jean Hameau.

Tous furent des précurseurs, des visionnaires dit-on, et c'est un peu péjoratif car pour la plupart, c'est dans une intelligence, une culture, un sens de l'observation et une volonté à toute épreuve, qu'ils ont tracé leur marque.

J'espère ainsi montrer combien Jean Hameau avait en fait parfaitement réussi sa vie et son œuvre, au niveau où il avait souhaité l'épanouir. Il aurait pu être enseignant à Paris, Bordeaux ou Montpellier, il aurait pu aller plus loins dans ses recherches de laboratoire car il possédait un microscope rudimentaire et en resta là, incitant plutôt les autres à trouver (le syphiligraphe Vienot).

Il a préféré rester seul et au service exclusif des hommes et des femmes et notamment des pauvres de son «pays». A cet égard, je pense que l'hommage que lui a toujours rendu sa ville natale dont il est finalement le plus notoire des enfants, correspond bien à ce qu'il aurait souhaité ; il n'est donc point besoin de le situer par rapport aux suivants, fût-ce pour une personnalité aussi accomplie que celle de Louis Pasteur.

Ce serait dommage de le réduire ainsi car si, comme l'a écrit Bruno Latour, «l'Histoire des Sciences aime à peupler le chemin qui mène à ses héros de précurseurs confus», il ne saurait en faire partie.

Jacques LATRILLE

Président Honoraire de l'Université de Bordeaux II

NOTES

- 1) Le Professeur Cruchet, auteur d'une importante biographie de Jean Hameau en 1923, rappelle que lors des discours prononcés à l'Académie de Médecine le 26 novembre 1922, à l'occasion du centenaire de Pasteur, A. Calmette, sous directeur de l'Institut Pasteur, disait : "A cette époque (en 1879), la magie des mots suffisait à satisfaire la curiosité du plus grand nombre des médecins. Pourtant, quelques-uns, parmi lesquels un modeste praticien de campagne, Jean Hameau (de La

Teste, en Gironde), pensait et écrivait que les matières virulentes se comportent comme des êtres vivants, comme des insectes parasites ; qu'on peut constater entre elles certains antagonismes, par exemple entre la vaccine et la variole, et qu'elles sont incapables de se reproduire chez les sujets qui ont, une première fois, échappé à leurs atteintes. Jean Hameau n'apportait aucune démonstration de la nature animée des germes infectieux et l'idée qu'il exprimait en comparant les infections au parasitisme grossier de la gale était déjà très ancienne : Varron, Columelle, Réaumur, Linné, et plus tard Raspail, avaient émis la même hypothèse. Son *Etude sur les virus*, publiée en 1847, n'eut d'ailleurs aucun retentissement. Ce ne fut que beaucoup plus tard, en 1895, que Grancher la fit connaître et la représenta, avec un peu d'exagération, comme l'œuvre d'un précurseur de Pasteur.

- 2) Pasteur dira en 1877 "Chez les êtres inférieurs plus encore que dans les grandes espèces animales ou végétales, la vie empêche la vie".

PUBLICATIONS ET TITRES DE JEAN HAMEAU

- | | |
|------|--|
| 1801 | Introduit la vaccine dans le canton de La Teste. |
| 1804 | Officier de Santé (Bordeaux). |
| 1807 | Reçu Docteur en Médecine à Montpellier. Thèse inaugurale : Essai sur la topographie physico-médicale de La Teste. |
| 1810 | Premier cas de contagion de la morve du cheval à l'homme (Comm. à la Soc. de Médecine de Bordeaux). |
| 1812 | Membre correspondant de la Société de Médecine de Bordeaux. |
| 1820 | Observation d'un cas de cancer du pancréas (Comm. à la Soc. de Médecine de Bordeaux). |
| 1829 | Premières communications sur la pellagre (Soc. de Méd. de Bordeaux). |
| 1835 | Quelques avis sur les bains de mer. |
| 1837 | Réflexions sur les Virus (Mémoire à la Soc. de Médecine de Bordeaux). |
| 1839 | La Teste et ses environs. Aperçu historique et topographique (Mémoire adressé à l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Bordeaux). Membre correspondant de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux. |
| 1840 | Essai sur les idées innées (à l'Académie de Bordeaux). |
| 1841 | Exposé des motifs qui nécessitent la construction de puits purificateurs de l'eau potable dans les Landes. |
| 1843 | Réflexions sur les Virus (à l'Académie de Médecine). |
| 1847 | Etude sur les Virus, Revue Médicale. |
| 1849 | Histoire de l'épidémie de choléra qui a régné à La Teste pendant les mois de juillet, août et septembre 1849 (à l'Académie de Médecine). |
| 1850 | Instructions pratiques pour se préserver du choléra. |

AUTRES RÉFÉRENCES

- 1802 Médaille d'Or pour avoir été le premier promoteur de la vaccination de Jenner dans la région.
- 1808 Description de la pustule maligne (charbon).
- 1811 Traitement de la dysenterie par Ipeca et Diét.
- 1812 Traitement de l'anasarque par des bains chauds en barriques.
- 1811 à 1815 Trois mémoires sur les constitutions médicales dans les communes autour du bassin d'Arcachon. Traitement de la fièvre intermittente (paludisme) par le quinquina.
- 1839 2^e Médaille d'Or pour ses découvertes et ses descriptions de la Pellagre.
- 1841 Exposé des motifs qui nécessitent la création de puits pour eau potable.

ARTICLES CONSULTÉS

F. GARRIGOU :

Un Girondin Précurseur de Pasteur
Jean Hameau (1779-1851)
Revue des Pyrénées, Tome X, 1898 -

M. GARAT

Notice sur Jean Hameau
Actes de l'Académie Nationale des Sciences Belles Lettres et Arts de Bordeaux.
3^e Série - 62^e année, 1900.

Dr R. CRUCHET

Jean Hameau Médecin de Campagne et les Précurseurs de Pasteur
Conférence à la Faculté de Médecine de Bordeaux le 3 Mai 1923.

Dr R. CRUCHET

Jean Hameau - Précurseur de Pasteur
Journal de Médecine de Bordeaux - Mai 1925.

Dr A. CHABE

«Les Biographies Médicales»
Bailliers Editeurs - Paris - Tome IX, 1934.

R. LACASSIE

Une Grande Figure du passé testerin : Le Docteur Jean Hameau
Journal Sud-Ouest 25/06/1960.

J. RAGOT

Conférence de Jean Hameau
Bicentenaire de la naissance - Octobre 1979.

J. THEODORIDES

Un Précurseur girondin de la Pathologie Infectieuse : Jean Hameau
104^{ème} Congrès National des Sociétés Savantes - Bordeaux
Fax IV, page 81-85, 1979 -

R. LACASSIE

Un Homme politique peu connu : le Docteur Jean Hameau, maire de La Teste
Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon, n° 22, 8^e année, 4^e trimestre 1979.

Dr CI. ESPIED

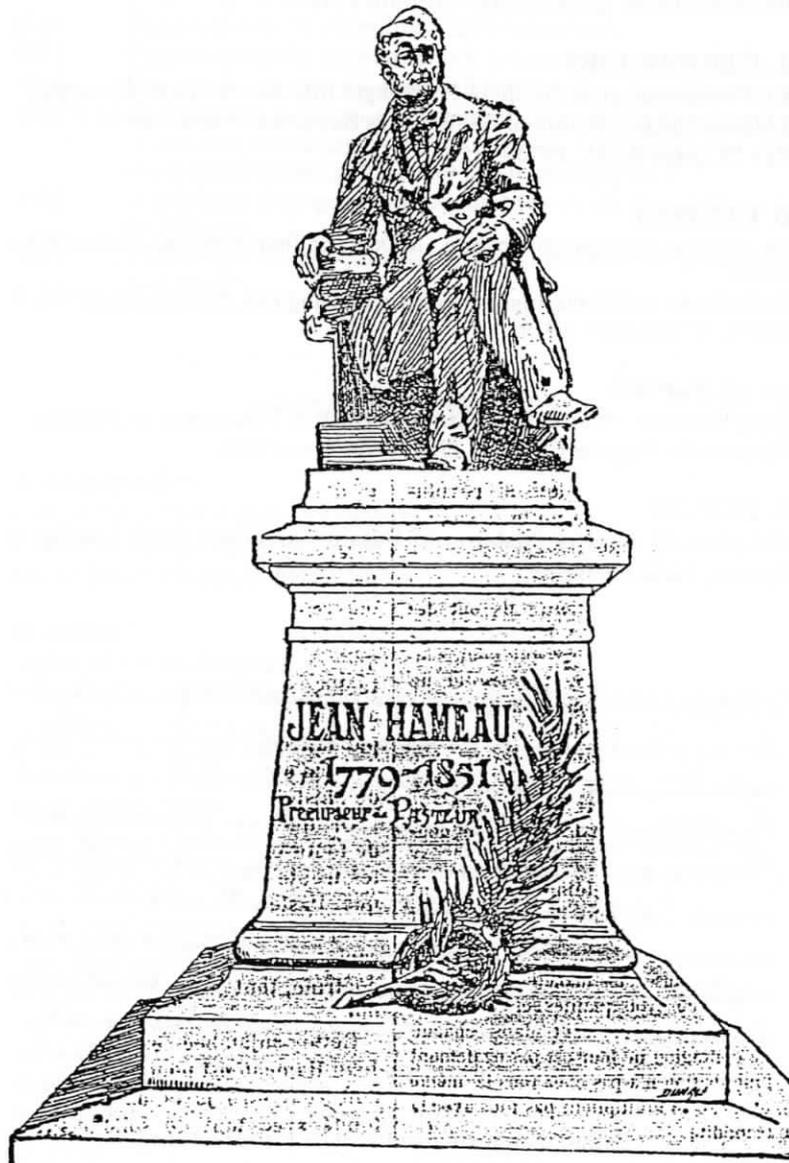
Jean Hameau - Maire de La Teste de Buch et Précurseur de Pasteur
Tribune du Pays de Buch, n° 17, Février/Mars 1994.

R. FLEURY

Chapitre 10 de «Une histoire du Bassin : Arcachon entre Landes et Océan», Mollat Editeur.

*C'est pour quoi je l'ai examinée d'un cap à l'autre des yeux, j'ai fait
dans mes rapprochements, des comparaisons, et en avançant dans
cette étude, tout à paru me dire que j'étais dans la voie de
la vérité. J'ai cru être arrivé à ce degré de certitude sur
l'essence de ce genre de matière, qu'on ne pourrait plus éléver
aucun doute sur son existence, et qu'elle allait être mieux
connue. Quant à l'air, étant de l'air pur philosophique, et me
m'étant de moi-même, je me rendrai à la jointure de
de mes conceptions, que l'autant que la société pourrait y
voir quelque chose de vrai, de bon ou d'utile.*

Extrait d'un texte manuscrit de Jean Hameau



Monument Jean Hameau (*Avenir d'Arcachon* du 7 juin 1900)

PIERRES ET SITES DU PAYS DE BUCH

L'an passé, notre confrère de la Société Historique et Archéologique, le capitaine de vaisseau Pierre Mazodier fit, en son nom ainsi qu'en celui de son épouse née Lesca, un don qui ne doit pas continuer à passer inaperçu.

Il a en effet donné à la commune de La Teste-de-Buch le sommet d'une colonne romaine de style corinthien qui orne désormais, dans une indifférence quasi générale, la terrasse du nouveau parc Jean Hameau.

Cet antique serait, dans la tradition familiale des Lesca, issu de l'un des piliers de tutelle, du nom de l'édifice romain, situé à Bordeaux dans la rue baptisée rue des Piliers de Tutelle. Il conviendrait que les édiles fissent plus de cas d'un pareil don et, sans doute, faudrait-il avertir la ville de Bordeaux de l'existence de ce vestige, à La Teste.

Les Lesca tenaient l'objet de la famille du conventionnel Rolland auquel ils étaient apparentés. Il existe un deuxième antique de même facture que la famille Mazodier-Lesca a souhaité conserver dans son patrimoine.

A l'hommage que méritent tous les généreux donateurs, ajoutons une pensée pour le commandant Mazodier, récemment décédé, ainsi que pour son épouse : ils furent des membres fidèles de notre société.

Denis BLANCHARD-DIGNAC



LA BÉCASSIÈRE

Voici un premier récit dans le cadre d'une série consacrée à des demeures anciennes du Pays de Buch. L'habitation décrite est un rendez-vous de chasse situé sur le territoire de Cazaux, dans la parcelle de forêt usagère nommée *Les Courpeyres*. L'intérêt présenté par cette maison forestière tient tant de son ancienneté (1770) que des divers propriétaires aux fortes personnalités qu'elle a connus.

Mais c'est aussi la description de ce lieu magique, à l'admirable vue sur le lac de Cazaux, qui a déterminé le choix de ce récit.

Lorsque depuis le nouveau port de Cazaux on regarde à main droite, à moins d'une lieue, s'élève sur une dune *La Bécassière* qui doit son nom aux exploits de chasseur du juge Peyjehan de Francon pendant la Révolution Française.

Cette maison forestière, jadis rendez-vous de chasse, se situe à l'extrémité de la parcelle de forêt des *Courpeyres*, à la lisière de celle de *Maubrucq*, bordée par la belle plage de sable fin appréciée l'été par les estivants. Cette plage correspond à celle de la *Salie*, à l'Océan.

C'est en effet par là que jadis, probablement jusqu'au XIV^e siècle, le lac de Cazaux communiquait avec l'océan Atlantique. Le promeneur peut d'ailleurs depuis la cabane de *Curepipe* élevée sur la dune dominant l'étang de *Maubrucq*, se rendre compte que la mer, en se retirant, a laissé place à deux étendues de marais, entre les dunes.

En passant par les crêtes de ces dunes, on peut, toujours depuis *Maubrucq*, gagner la *Salie*, où l'on a édifié un wharf de déversement des eaux usées collectées depuis Factice.

Les hauts fonds de la *Salie*, qui permettent aux sportifs de pratiquer le surf, témoignent du retrait de la mer dans cette partie du littoral : il est ainsi probable que le nom *Salie* soit issu de *Sallie*, faille sur la côte d'où partait l'ancien chenal conduisant à l'actuel lac de Cazaux*. A *Maubrucq*, l'air marin si proche apporté par les vents dominants, contraste avec le paisible rivage du lac agrémenté de roseaux et de nénuphars.

On hume ainsi une atmosphère différente de ce que la vue annonce.

Les *Courpeyres*, en gascon les Escourpeyres, dont le nom signifie que la butte de l'actuelle Bécassière était déjà empierrée dans les temps antiques, surplombent le petit étang de *Maubrucq* qui achève de transformer le site en presqu'île.

Aux *Courpeyres*, la Bécassière édifiée sur une dunette d'environ trente mètres de hauteur, domine une presqu'île : en effet, à gauche s'étend le lac en suivant le littoral planté de pins jusqu'à Cazaux, puis on découvre le gurg des *Courpeyres*, aux merveilleux nénuphars, en contrebas de la maison ; au centre : pleine vue sur le lac avec, au fond, Sanguinet ; à droite s'étire le littoral vers *Maguide*, puis sur le contrebas opposé au gurg, on aperçoit à travers les pins le petit étang de *Maubrucq*.

* Selon une autre version, "La Sally" viendrait du nom d'un navire ainsi nommé échoué sur cette plage à la fin de l'Empire.

La dunette de la Bécassière a été arasée par le temps. Il s'agit en fait d'une sorte de promontoire lancé comme un regard vers le lac.

Des pins vénérables témoignent de l'ancienneté du site. Ceux qui entourent la maison, coupant l'hiver la fureur des vents issus de l'océan si proche, ayant par leur utilité échappé aux coupes, sont antérieurs à la période de la fixation des sables du littoral par l'ingénieur Brémontier, assisté de son représentant local Jean-Baptiste Peyjean de Francon.

Un chêne encore plus ancien, planté à flanc de dune du côté du gurg soutient de ses fortes racines les sables. Ce chêne mémorable a été sauvé de justesse de l'ardeur des forestiers usagers par Lucien Fulon, l'actuel gardien de la Bécassière.

Ce bel arbre qui, l'été, procure une ombre appréciée, témoigne également qu'avant les pins, la forêt était notamment composée de chêneraies. D'ailleurs, à l'extrémité du gurg, sur le littoral, à quelques pas de la fourche produite par les chemins de sable qui conduisent l'un à Cazaux, l'autre par les crêtes à l'océan, on découvre un grand chêne abattu «mais qui lève encore au ciel sa vieille tête morte»...

Ce chêne là est tellement ancien qu'il servait de bornage du temps où les *Courpeyres* appartenaient à la famille de Caupos.

Près de ce magnifique arbre qui fut couché par une tempête, il y a près de trente ans, s'élevait la cabane des résiniers gérant le gemmage des pins des *Courpeyres*. Autour de la cabane, du temps de Simon Dufreychou, il y avait un grand jardin potager, ainsi qu'un poulailler attendant. L'auteur les a connus dans les années 60. A cette époque, les bords du lac étaient entretenus.

Point de broussailles, de fougères débordantes, d'arbustes plantés ça et là au gré des vents, ni de forêts de roseaux couvrant les bords du lac jusqu'à masquer totalement le regard depuis le chemin qui s'étire jusqu'à Cazaux.

Tout était net. Pas autant peut-être que dans les temps anciens où la forêt usagère était un modèle de bonne tenue, mais presque. On se souvient encore de ces troupeaux de vaches «dites sauvages» qui suivaient les bords du lac de Maguide à Cazaux.

Elles passaient à travers des étendues claires de toute végétation anarchique, à l'exception des pins, parfaitement bien résinés avec, à la base des troncs, les petits pots de terre cuite recueillant le suc précieux issu de la gemme.

En ce temps, la Bécassière sur son promontoire était encore davantage une presqu'île, comme un petit Mont Saint-Michel que l'on apercevait de loin.

En 1770, lorsque la maison fut construite, on édifia également des écuries séparées de la demeure forestière.

Quatre chevaux pouvaient y séjourner à temps plein, si l'on se remémore le nombre de boxes que l'on pouvait encore visiter dans les années 60. Depuis lors, ces écuries dont le toit s'était déjà effondré, furent détruites.

La maison fut sauvée de la ruine à cette époque, les galeries réaménagées et les forts piliers sous-tendant à l'extérieur le toit pentu, remplacés à l'initiative du gardien Lucien Fulon.

A l'intérieur, la maison comportait à l'origine quatre pièces principales plus deux petites en annexe destinées au service.

Depuis les réfections effectuées en 1970, une cinquième pièce fut aménagée à la place des deux petites chambres autrefois destinées au personnel.

Les piliers et l'ensemble de la structure de la maison sont en chêne et non pas en pin, signe de l'ancienneté de la construction.

Les parquets du salon sont également en chêne. Dans les autres pièces, on trouve tomettes et carreaux de Gironde.

Une cheminée monumentale en pierre dessert tout à la fois le salon et la cuisine. Du côté salon, une série de trophées de chasse, massacres de brocards, cerfs et sangliers, attestent de la destination des lieux.

Une collection de fusils datant des XVIII^e et XIX^e siècles, était exposée jusqu'en 1960. Elle fut dérobée lors d'un vol. Dès lors, la maison fut réaménagée afin de pouvoir loger un gardien.

La vue depuis la chambre face au gurg est unique. On découvre un paysage enchanteur avec en premier contrebas, au niveau du ponton à bateaux, de magnifiques nénuphars. On dit qu'ils disparaissent lorsque l'homme délaisse le site qu'ils ornent. Ce fut précisément le cas entre 1945 et 1960.

L'hiver, on peut apercevoir moult canards et aussi des ragondins que d'aucuns prennent pour des castors tant leurs tailles sont impressionnantes.

Jadis, les résiniers pêchaient à la nacelle de lourds brochets au large du gurg et des anguilles au bord.

Il y a toujours de belles tanches, aux tailles variables, ainsi que des perches, seiges, sandres et gardons. Quant aux bécasses qui ont donné leur nom à la maison, elles ont quelque peu déserté la propriété du fait des bang et autres accélérations des avions à réaction de la base de Cazaux. Hélas, les *Courpeyres* offrent un passage direct vers l'océan sur la carte du ciel.

Néanmoins, l'hiver par grand froid, en janvier et février, on rencontre au centre de la propriété, dans les combes où certains arbres amorcent une curieuse décomposition, le vol caractéristique en vrille des bécasses et bécassines. On y a même repéré des sangliers que les veneurs appellent cochons.

Un matin, devant la Bécassière, l'auteur se trouva nez à nez avec une biche à peine effrayée. Il lui a enseigné les lieux où poussent les girolles et même quelques cèpes, car elle au moins, elle ne le répétera pas...

Le 12 mai 1745, Marie-Thérèse de Caupos épousa, à l'âge de 21 ans, le vicomte François de Verthamon d'Amblouis, premier président au Parlement de Bordeaux.

Marie-Thérèse était la fille de Jean-Baptiste de Caupos, vicomte de Biscarrosse (1684-1756) et de Marie de Caupos (1702-1788), petite-fille Baleste et dame d'Andernos.

La famille résidait à Bordeaux, dans un bel hôtel proche du Parlement et, l'été, soit à La Teste en l'hôtel de Caupos (l'actuelle mairie), soit à Biscarrosse, dans l'antique château du même nom, toujours habité par les descendants des Verthamon-Caupos, les d'Antin de Vaillac.

Les Caupos, probablement à l'origine une famille bourgeoise de La Teste, se tournèrent vers le négoce dès le XVI^e siècle, puis au XVII^e siècle vers la magistrature au Parlement de Bordeaux, tout en poursuivant leurs fructueuses industries liées à la fabrication du goudron dans leurs bois de pins pour la Marine Royale.

Le 19 mai 1785, Marie-Thérèse de Verthamon née Caupos devint veuve. De son mariage étaient nés sept enfants dont trois garçons, officiers dans les armées du roi.

Lorsque survint la Révolution Française, Marie-Thérèse quitta Bordeaux pour s'installer à La Teste dans l'hôtel de Caupos.

Deux de ses enfants officiers suivirent la grande vague d'émigration de 1791. Cependant, Marie-Thérèse, leur mère, était par les Caupos et les Baleste alliée à toutes les notabilités locales, dont son cousin Pierre-Jean de Baleste-Marichon (1765-1805), ci-devant notaire royal devenu agent national de la République et homme fort des modérés à La Teste, avait reçu de sa part l'assurance «qu'il ne lui arriverait rien tant que lui-même serait vivant» (voir à ce propos le bulletin n° 77 du 3^e trimestre 1993).

Néanmoins, les montagnards Cravey ne cessaient de vociférer contre la comtesse mère d'émigrés, réclamant contre elle l'échafaud, ou tout au moins, la confiscation de ses biens.

Est-ce Marie-Thérèse de Caupos qui, la première, aménagea ce qui devint plus tard la Bécassière. Un fait est certain, c'est qu'elle se rendait dans ses propriétés de La Teste. Elle avait même fait aménager pour cela un curieux traîneau à sable afin d'y aller lorsque les chemins étaient difficilement praticables. L'existence de ce traîneau nous est connu par Baleste-Marichon qui, toujours prudent, avait conseillé à sa cousine de gommer le lion d'or sur les portières, armes de la famille de Caupos.

Dès 1789, Pierre Peyjehan de Francon, juge du capitalat de Buch, autre cousin de Marie-Thérèse, fut encore plus suspect qu'elle-même. Il fut dénoncé par Nicolas Cravey aux autorités révolutionnaires bordelaises comme «le plus aristocrate personnage qu'il connaisse».

Il est avéré que Marie-Thérèse prêta au juge Peyjehan son rendez-vous de chasse afin qu'il ne soit pas trop vu à La Teste. On peut donc imaginer que la maison était déceimment meublée puisque le juge s'y installa.

En novembre 1792, Marie-Thérèse de Verthamon décéda. Les montagnards menés par les Cravey se déchaînèrent contre la population qui suivit son cortège, singeant du bras le mouvement transversal de la guillotine. Le juge Peyjehan se terrait aux *Courpeyres*.

Baleste-Marichon ne pouvait différer davantage à la vente des biens des Verthamon, frappés par la loi sur l'émigration. Or, parmi ces biens figuraient les *Courpeyres*.

C'est ainsi que l'agent national Baleste-Marichon arracha aux Cravey l'acquisition de cette propriété-refuge où le juge, s'il était inquieté par une visite, avait tout le temps de se réfugier en contrebas de Cure-Pipe, dans les marais protégés par des sables mouvants. Un mauvais sentier connu de quelques résiniers conduisait à un modeste ermitage où le juge coucha quelque soir...

Il est vrai que Baleste-Marichon, devenu depuis le mois d'octobre 1792 le propre gendre de son cousin Peyjehan par son mariage avec sa fille âgée de 15 ans, ne man-

quait pas de faire prévenir son beau-père à grands éclats de tambour, de la venue des troupes venues s'assurer de sa personne.

Entre deux angoisses révolutionnaires, le juge chassait. Pendant l'hiver si froid de 1793, il fit même un véritable carnage puisqu'avec son fusil à balles, il tua cent-vingt-six bécasses !

A la terreur succédèrent des temps plus calmes.

Le juge put regagner sa demeure de Francon à La Teste, actuel lotissement dont il ne subsiste plus que l'allée de platanes et quelques grilles.

Sa fille Marie, ayant épousé l'adjudicataire des Courpeyres, on peut imaginer qu'il poursuivait ses escapades au théâtre de ses exploits : la Bécassière.

De surcroît, il descendait comme son cousin et gendre des Caupos et ce qui achevait de le mettre à l'aise en ces lieux, c'est qu'il y avait été officiellement invité par la défunte comtesse.

Pierre-Jean Baleste-Marichon décéda le 7 vendémiaire an XIV, dernier jour où l'on usât du calendrier révolutionnaire, soit le dimanche 29 septembre 1805. Il avait eu la stupéfaction avant de disparaître de voir son réactionnaire beau-père élu maire de La Teste, suite à un écœurement de la population scandalisée par une grossière manipulation des urnes par les révolutionnaires Cravey.

Pierre-Jean Baleste-Marichon avait laissé un fils pré-nommé comme lui. Né en 1793, ce dernier, qui fut maire et notaire de Mios, ainsi que conseiller général de la Gironde, devait décéder en 1858.

Délaissa-t-il la Bécassière ou était-il animé de la même fougue chasseresse que son grand-père Peyjehan ?

Les Courpeyres, à la mort du conseiller général, revinrent par mariage à la famille Dignac.

Pierre-Eugène Dignac, maire et notaire de Gujan-

Mestras (1817-1885) épousa en deuxième nocé Isoline Baleste-Marichon, sa cousine, et son fils Edouard Dignac (1845-1891), procureur impérial puis avocat à Bordeaux, épousa Inès Pégourié, fille d'Aurélie Baleste-Marichon, la fille aînée du conseiller général et sœur d'Isoline.

Rien ne nous est parvenu sur les talents de chasseur d'Eugène Dignac, mais faut-il vraiment être chasseur pour apprécier le site admirable de la Bécassière ?

En revanche, Edouard Dignac, qui avait été en poste à Pondichéry dans les Indes, était un grand chasseur. Qui peut le plus peut le moins... Du tigre au cochon, en passant par de modestes bécasses, tout est question de justesse de tir.

Pierre Dignac (1876-1973), fils d'Edouard, homme politique connu, fut de grande notoriété un grand chasseur ainsi qu'un cavalier émérite.

Il pratiqua toutes sortes de chasses, la vénerie, dans sa jeunesse, y compris aux Courpeyres, et le tir sous toutes ses formes où il excellait. Ce fut lui qui restaura les écuries attenantes à la maison.

On lui connaît aussi un exploit aussi marquant que les cent-vingt-six bécasses de son aïeul Peyjehan ; le record régional de chasse aux pentes d'alouettes (quatre-vingt-douze douzaines capturées au filet en une seule journée).

Le portrait de Pierre Dignac trône dans le salon de la Bécassière au milieu des trophées de chasse collectés par les siens.

Son fils Michel Dignac, avocat à Bordeaux, ancien conseiller du district d'Arcachon-La Teste, restaura la Bécassière dans les années soixante, puis sa sœur Anne-Marie, aujourd'hui maire-adjoint de La Teste, fut à son tour conquise par les lieux.

Michel Dignac donna aux Courpeyres les derniers coups de fusil de la famille. Il abattit des canards mais

avoua avoir raté avec son ami Louis de Clouet des bécasses dans les marais.

L'auteur, ses frères et ses cousins, subjugués par ces lieux chargés d'histoire et de charme, se contentent chaque année de séjourner dans cette demeure hors du temps au centre d'un site classé.

L'été, la voûte céleste est admirable et semble retenir l'espace. La maison est confortable. Cependant, le jour, il faut aller chercher l'eau au puits et la nuit, s'éclairer à la bougie.

Au cours des longues veillées devant la vaste cheminée où crépite un feu de bois, la vieille demeure n'en finit pas de dévider ses souvenirs.

Denis BLANCHARD-DIGNAC



DOSSIER : LES PASSES DU BASSIN D'ARCACHON DANS LES ARCHIVES DE VINCENNES

(suite et fin)

Robespierre exécuté, avec ceux que l'on appellerait désormais les Thermidoriens, la Révolution devint bourgeoise ; non seulement le nouveau gouvernement révolutionnaire contint sans grandes difficultés l'insurrection intérieure, mais il remporta aux frontières de nouveaux succès sur la Hollande, sur la rive gauche du Rhin, sur les Alpes et les Pyrénées, si bien qu'en 1795, la coalition anti-française ne reposa plus que sur l'Autriche⁽¹⁾. Mais l'Angleterre restait au centre des préoccupations des stratèges en charge de la côte atlantique.

Le 24 messidor an III (12 juillet 1795), le Citoyen Dembarrère, «l'un des inspecteurs généraux des fortifications», achevait son *Rapport sur le 5^e arrondissement des côtes qui s'étend(ent) depuis la Gironde jusques et y compris la partie espagnole conquise, c'est à dire jusques à Gue-taria, 3 lieues au delà de St Sébastien*⁽²⁾. Le Bassin d'Arcachon ne préoccupait guère Dembarrère, plus soucieux de la protection des forêts de pins des Landes.

"Depuis la Pointe de Grave jusqu'au Bassin d'Arcachon, qui est une étendue d'environ vingt lieues, la côte est une grève presqu'en ligne droite bordée de bancs de sables

mouvants qui rendent la mer très houleuse, et elle présente de grands dangers à toute espèce de batimens qui oseroient en approcher, surtout s'ils étoient surpris par quelque coup de vent de l'ouest : en outre, elle est bordée intérieurement sur une lieue de largeur moyenne de dunes difficiles à traverser ; dans leurs intervalles il y a ce que les gens du pays appellent des bedouses, c'est à dire, des endroits où l'on court les risques de s'enfouir dans des sables mouvants : en arrière de ces dunes se trouve une chaîne d'étangs liés par des marais et des canaux fangeux : il n'est pas besoin des secours de l'art sur cette partie de côte que la nature a si bien défendue.

"Le Bassin d'Arcachon, dans lequel peuvent entrer des batimens de 400 tonneaux, semble offrir quelque intérêt parce que depuis la Gironde jusqu'à l'Adour c'est le seul asile pour les caboteurs. La batterie de la Roquette armée de six pièces de 24 défend la passe sud qui actuellement est la seule praticable pour les navires... Comme le Bassin d'Arcachon, rentrant dans les terres, se rapproche jusqu'à environ 9 lieues de Bordeaux, beaucoup de personnes ont pensé que cette ville pourroit être exposée à une grande entreprise de ce côté-là : cette idée ne doit pas paroître bien allarmante, lorsqu'on réfléchit qu'il ne peut entrer dans le Bassin que des corsaires ou petits batimens de guerre, qu'une escadre ennemie qui voudroit se tenir en avant risqueroit de se perdre si elle étoit affalée sur ces côtes périlleuses, et qu'en supposant même une descente effectuée, le grand nombre de gardes-nationales que nous pourrions rassembler feroit payer cher à l'ennemi l'audace d'une pareille expédition : d'après tout cela, il n'est pas à présumer qu'il osât la tenter : cependant, il est bon d'avoir un détachement de troupes cantonné au bourg de La Teste pour surveiller cette partie, empêcher toute insulte partielle, ou servir de noyau aux gardes nationales pour s'opposer à une entreprise en force dès le premier moment qu'elle se manifesteroit.

"La continuation de la côte depuis le Bassin d'Arcachon jusqu'à l'embouchure de l'Adour a environ vingt-cinq

lieues d'étendue ; elle est de même nature et présente les mêmes difficultés que celle entre la Gironde et le Bassin d'Arcachon ; elle est pareillement précédée de bancs de sables mouvants et de brisants ; elle est de même bordée intérieurement de hautes dunes de sables mouvants difficiles à traverser, et à l'arrière desquelles se trouve aussi une file d'étangs qui se liant par des canaux ou marais forment une troisième ligne d'obstacles naturels ; avec cette différence cependant que quelques étangs ont de petits débouchemens ou issues à la mer, qui ne peuvent faciliter aucun débarquement... La seule entreprise à craindre sur cette étendue de côte, c'est que d'un beau tems un bâtiment ennemi n'envoyât du monde à terre pour mettre le feu aux forêts de pins qui couvrent ce pays et en qui font la principale richesse : la flamme se propageroit rapidement dans ces forêts résineuses ; et il en résulteroit un très grand dommage, non seulement pour les propriétaires, mais aussi pour le service de la République qui en tire des brais, des goudrons, des planches, madriers, etc. : la commission propose avec raison de distribuer sur cette côte cinq à six postes d'observation armés de fusils et d'espingoles, et auxquels se joindroient en cas de besoin les gardes nationales des communes voisines ...".

Les années ont passé. La Convention s'est effacée devant le Directoire ; Brumaire a mis Bonaparte sur orbite. Le Consulat, dès ses débuts confronté à «une Autriche menaçante en Allemagne du Sud et en Italie et (à) une Angleterre maîtresse des mers»⁽³⁾, œuvra tant et plus pour *la fin des combats* que le 25 mars 1802 était signé le fameux traité d'Amiens. La paix était retrouvée. Il n'empêche. La Direction de Rochefort du Génie militaire s'intéressait toujours au Bassin d'Arcachon. Le 17 décembre 1802 (25 frimaire an XI), le colonel Bazignan, directeur des fortifications, couchait sur le papier, à Bordeaux, ses *Observations sur le Bassin d'Arcachon*. La passe sud était alors la seule vraiment praticable et il convenait pour la sécurité de la navigation, selon l'auteur, de construire un phare et une balise et de recruter parmi les pêcheurs locaux des pilotes. Ce plan avait le mérite de la simplicité.

"Dans l'état actuel des choses, les côtes maritimes du département de la Gironde et des Landes, qui ont à peu près 25 miriamètres (50 lieues) de longueur depuis Bayonne jusqu'à l'embouchure de la Gironde, n'offrent pas la moindre ressource aux bâtimens surpris aux atterrages par le mauvais tems ; cependant, le bassin d'Arcachon dont le plan est ci-joint existe à peu près au milieu de cette distance : il a 8 miriamètres de pourtour (16 lieues). Il est placé au sud-ouest de Bordeaux à 4 miriamètres de distance (8 lieues), la partie ou mouillage qui peut être affectée aux vaisseaux que le commerce pourroit y attirer est assez considérable pour recevoir une centaine de bâtimens de toute grandeur qui peuvent y ancrer par 10 mètres d'eau à basse mer dans sa partie la moins profonde et 20 vers le lieu appelé Notre Dame d'Arcachon ; partout un fonds excellent pour le mouillage ; les gros vents dominans dans cette partie sont depuis le sud jusqu'à l'ouest, les vaisseaux en seroient garantis par la petite forêt de la Teste ; ils seroient donc dans le port, dans la plus parfaite sécurité.

"Comment se fait-il que ce bassin n'est jamais été regardé comme un refuge pour un bâtiment affalé sur la côte ? On cessera d'en être étonné lorsqu'on saura que les passes d'entrée ont été variables et qu'on n'a jamais rien fait ou peu de choses pour les reconnoître et que ce superbe bassin n'a jamais servi que pour le cabotage des habitans de la Teste et des 14 villages qui l'entourent, cabotage qui se trouve réduit à 30 ou 40 barques depuis vingt jusqu'à quarante tonneaux, lorsqu'il pourroit recevoir les vaisseaux de force.

"Avant d'entrer dans les moyens que je crois possible, je vais établir mes idées sur la cause des variations des passes.

"Deux espèces de sable roulent constamment sur cette côte en suivant la direction du nord au sud ; les premiers sont des sables fins que les vents du nord et du nord ouest poussent avec une telle vivacité qu'ils forment des dunes considérables qui encombrent les forêts de pins jusqu'à la

cime des arbres, couvrent des vilages en entier (le vieux Soulac en est une preuve frappante, la destruction de la batterie de la pointe de Grave en est une autre) ; ces sables voyageant ainsi tombent des passes, en dérangeant la direction, la forcent de presser elle même la rive sud ; c'est de cette manière qu'on remarquera toujours le long de cette rive la passe la plus profonde qui conduit au bassin d'Arcachon. Les seconds sont des bancs de sable mêlés de gros graviers que les lames de fonds (appelées ainsi par les marins) jettent sur la côte, les poussent dans la même direction, c'est précisément ces lames de fonds qui dans les gros tems bouleversent ces bancs jusqu'à 15 ou 20 pieds de profondeur, les poussent avec une telle force dans le havre d'Arcachon qu'ils ont détruit l'isle de Matok dont la carte a été levée et dessinée en l'an 2d et ont obligé les pêcheurs à établir leurs petites barraques au Cap Ferret, comme on le voit dans la feuille de dessins levée et dessinée en vendémiaire de cette année.

"Les sables sur cette côte se trouvant poussés du nord au sud, je ne suis pas étonné que la grande passe se maintienne sur la rive du sud, elle y étoit depuis six ans avant la levée de la carte de l'an 2d. Elle y est encore aujourd'hui : 14 années de stabilité dans cette direction doivent faire présumer qu'elle s'y maintiendra ; mais d'après ma façon de voir, elle pressera constamment la rive du sud ; c'est donc d'après cette présomption que je vais donner mes idées sur les moyens de la fixer.

"Comme je l'ai dit, on ne s'est jamais occupé ni de la direction de la passe, ni de sa profondeur ; on a abandonné l'entrée de ce bassin à des simples pêcheurs qui pour leur commodité ont planté avec quelques branches de pin des balises sur les dunes de sable qui servent à les guider lorsque la mer brise sur toute la largeur de la passe pour choisir la direction la moins dangereuse pour se retirer de la pêche ; voilà jusqu'à ce jour ce qui a été pratiqué, on peut donc en conclure qu'avec des moyens aussi précaires il n'a pu être d'aucune utilité pour les bateaux battus par le mauvais tems et affalés sur la côte.

"Je pense donc que pour l'utiliser la première chose à faire est d'établir sur les fonds de la Marine une tour en maçonnerie de [...] de hauteur, avec un phare à son extrémité qui puisse d'abord ainsi que la tour de Cordouan à l'entrée de la Gironde, celles des baleines et de Chassiron aux isles de Rhé et d'Oléron, indiquer même pendant la nuit aux navigateurs que c'est à ce point qu'est le bassin d'Arcachon ; derrière cette tour qui servira de première balise doit être une seconde en charpente destinée à être changée de place chaque fois qu'il y aura une variation dans la passe ; ces deux balises aperçues du large dirigeront les vaisseaux qui au moyen du secours des pilotes de la Teste prendront la direction convenable pour donner dans la passe.

"Il est donc indispensable d'établir un nombre de pilotes côtiers qu'on pourra facilement choisir parmi les pêcheurs les plus anciens et les plus pratiques de la même manière qu'ils le sont à la barre de Bayonne et à l'entrée de la Gironde ; ces pilotes qui seront assurés de leur salaire iront au devant des bâtiments et les conduiront sans danger au port.

"Je pense encore que puisque la grande passe a la direction la plus avantageuse par rapport au gros tems, il faut l'y maintenir ; on l'y maintiendra en soutenant la côte du sud qu'elle ronge continuellement ; mon opinion est d'autant plus vraie que la batterie de la Roquette marquée au plan levé en l'an 2d et construite à cette époque se trouve aujourd'hui détruite.

"Les habitans des 14 paroisses qui entourent ce bassin font un commerce considérable en résine, bray et goudron ; ils ont des forêts immenses, on s'occupe avec fruit d'utiliser ces ressources en fixant les dunes de sable au moyen de semis de pins ; ces mêmes habitans défrichent les landes qui se trouvent à leur portée, les récoltes qu'ils en retirent les dédomagent amplement de leur travail.

" Si ce bassin est fréquenté, si son entrée est facile à reconnoître, point de doute que le commerce de la Teste

acquerrera des accroissemens rapides au point de faire perdre l'idée des landes de Bordeaux. Jusqu'à un miriamètre de distance au pourtour du bassin, point de doute encore qu'il ne s'établisse des chantiers avec d'autant plus d'économie que les environs de la Teste et la côte du département des Landes produit en bois de pin, chêne et goudron ce qui est en grande partie nécessaire à la construction.

"Quant à la passe du nord indiquée au plan, je la regarde comme nulle. Elle est si étroite, si tortueuse et a si peu d'eau qu'elle ne sert qu'aux pêcheurs pour leur retour ; il seroit à désirer qu'elle seroit totalement obstruée, ce qui arrivera probablement.

"Certains observateurs disent que les lames qui brisent à l'entrée du bassin d'Arcachon sont d'une telle force qu'il est dangereux d'exposer les navires à leur impétuosité. Quatorze années d'observation que j'ai faite soit à la barre de Bayonne, soit à la baie de St Jean de Luz sur la même côte me font dire que ces lames sont absolument les mêmes et, si avec des précautions on franchit la barre de Bayonne et qu'on pénètre dans la baie de St Jean de Luz, pourquoi avec les mêmes précautions ne trouveroit-on pas un refuge dans le bassin d'Arcachon.

"Le bassin d'Arcachon offre aux bâtimens de commerce et de l'Etat un port assuré et à l'abri des plus mauvais tems avec un fonds excellent pour le mouillage.

"La Grande passe qui donne entrée à ce bassin a précisément depuis 14 ans la meilleure direction pour y arriver, mais il ne faut pas perdre de vue de soutenir la côte du sud qu'elle ronge continuellement afin de l'y maintenir.

"Il est aussi indispensable de construire en maçonnerie avec un phare à son extrémité une balise qui puisse être aperçue du large et une seconde en charpente, mobile chaque fois qu'il y aura une variation dans la passe.

"Etablir encore un corps de pilotes qui à l'instar de ceux de la barre de Bayonne et de l'entrée de la Gironde

indiqueront à tous vaisseaux qui se présentent la direction à tenir pour donner dans la passe.

"Avec ces précautions, nul doute qu'on utilise ce superbe bassin et qu'on ne procure au commerce et à l'Etat un refuge assuré dans un moment où le Marin affalé sur la côte n'a d'autre perspective que sa perte".

Un dernier document, que l'on peut dater de 1811 et qui est vraisemblablement un extrait d'un Rapport plus volumineux, s'il ne se réfère qu'aux batteries défendant l'entrée du Bassin, nous livre cependant une description fort intéressante de la zone étudiée, pour les dernières années de l'Empire. Titré *Côte depuis l'embouchure de la Gironde jusqu'au bassin d'Arcachon*, voici cet ultime texte retrouvé à Vincennes :

"Depuis la pointe de Grave jusqu'au Cap Ferret la côte est en dunes de sable qui changent de forme et de lieu au gré des vents. La plage est aussi sablonneuse, la mer y brise toujours avec violence même dans la belle saison : elle n'est presque jamais abordable et fort peu de jours dans l'année. On y pourroit débarquer. Les villages sont tous éloignés du rivage de la mer dans cette étendue de côte et sur les hauteurs à cause des sables changeans qui couvriroient les maisons si on les plaçoit plus bas et qu'il n'y a pas une anse, pas une crique où un bateau pêcheur puisse trouver un abri.

Batterie du Cap Ferret

Elle est située sur une langue de sable assez étroite peu élevée formant la droite de l'entrée du bassin d'Arcachon ; elle est sans épaulement à cause de sables qui l'auroient bientôt ensevelie s'ils trouvoient de l'opposition dans leur cours. Son objet principal étoit de défendre la passe nord qui étoit entre l'Isle Matock et le Cap Ferret, mais l'Isle n'existe plus et les sables ont presque comblé la passe. Elle bat vers le large et sous ce rapport elle est quelquefois utile aux caboteurs qui peuvent mouiller sous son

feu ; ce mouillage est en pleine côte et ne peut servir que par beau tems, ou bien par des vents venant de terre. Comme cette batterie est devenue inutile pour la protection de la passe du nord qui n'est plus praticable que pour de très petits bateaux, il faut la mieux placer pour la faire servir à celle du cabotage. Nous proposons de la faire porter à environ 800 à 1000 mètres plus au nord sur une petite hauteur ; de là elle battra plus au large et sera très utile aux caboteurs qui poursuivis par l'ennemi ne pourraient donner dans la passe du bassin d'Arcachon, soit qu'ils fussent empêchés par la mer ou bien par des vents contraires.

"On propose de plus de la fermer à la gorge et d'y enfermer ses établissements militaires si elle est transportée au nouvel emplacement qu'on lui désigne ; mais si elle reste où elle est, il sera toujours nécessaire d'y construire des établissements, car ceux existant ne sont que des cabanes en chaume et ouvertes de toutes parts.

Bassin d'Arcachon

"Sous le rapport du cabotage il doit être considéré comme important, vû que c'est le seul point de relâche depuis le bas de la rivière de Bordeaux, jusqu'à Bayonne, qui offre un sûr refuge aux navires dans une étendue de côte d'environ 26 à 27 miriamètres.

"Ce bassin dont l'entrée est située S.O et N.E. et se prolonge vers l'Est, a un miriamètre de large, de la batterie de Ferret à celle de La Teste, qui est au sud de la dite entrée. Le chenal de la passe du sud seul praticable pour les navires autres que des pêcheurs, a environ 1400 à 1600 mètres, dans sa plus grande largeur qui est positivement à son embouchure, il s'étrécit ensuite et n'a que 4 à 500 mètres de largeur en quelques endroits.

"Il y a un banc de sable ou barre à l'entrée du chenal, sur lequel la mer brise souvent avec violence, quoiqu'il y ait à mer haute de 9 à 11 mètres d'eau dessus et qu'à marée basse, il en reste encore de 4 à 6 mètres suivant la for-

ce des marées. Par des vents favorables, lorsque la mer ne s'élève pas trop sur la barre, des frégates pourroient entrer dans ce bassin aux deux tiers du flot. Le mouillage des bâtimens est compris entre la pointe de Bernet et celle de l'Aiguillon qui sont à 16 à 20 kilomètres de distance de la barre.

"Il y a en ce moment plusieurs grands navires marchands qui ont fait heureusement le retour venant de l'île de France. Nous pensons que ce mouillage n'est point en sûreté contre l'ennemi, dans le cas où il renouvelleroit la prise de la Batterie de la Teste. Maître de cette batterie, il pourroit entrer dans le bassin, arriver avec des péniches, jusqu'au mouillage, prendre ou brûler tous les navires qui s'y trouveroient sans que rien s'opposât à son entreprise. Nous proposons d'établir une batterie de 2^e classe armée de deux pièces de 12 sur la pointe de Bernet pour mettre cette rade à l'abri d'une surprise. Les établissemens pourront être faits en bois.

"Toute la partie de l'entrée du bassin depuis le banc de Matock (qui est l'île détruite par la mer) jusqu'au Cap Ferret, est remplie de bancs qui se touchent les uns avec les autres et bouchent presque entièrement la passe dite du nord, qui n'est plus fréquentée que des bateaux pêcheurs et quand la mer est haute et belle.

"Il y a de très grands changemens opérés aux côtes intérieures et extérieures du bassin depuis qu'il a été levé par Cassini. Le cap Ferret s'est beaucoup allongé dans le midi ; la rive gauche de l'embouchure a été considérablement rongée par la mer ; on y voit beaucoup de troncs d'arbres encore enracinés, qui se découvrent à marée basse et qui prouvent qu'une partie de la forêt d'Arcachon a été ensevelie par la mer ; enfin l'île Matock qui dominoit les plus hautes marées et où il y avoit des cabanes de pêcheurs est devenue un banc de sable que les moindres marées recouvrent. En 1772, il fut rédigé un projet d'établissement maritime à faire à La Teste, on y proposoit d'occuper l'île Matock par un fort, c'étoit en effet le meilleur moyen de dé-

fendre l'entrée du bassin. Le fort auroit sans doute suivi le sort de l'île, il seroit détruit et sous les eaux... Ce projet seroit inexécutable aujourd'hui.

"A mer basse, le chenal du sud est presque la seule partie du bassin qui conserve de l'eau. Il s'étend jusque vis à vis le bourg de la Teste à mer haute ; au contraire à mer basse, l'eau s'étend sur une grande étendue ; on voit presque au milieu l'île des Oiseaux, où sont quelques cabanes de pêcheurs.

"Plusieurs bourgs et villages entourent le bassin. Celui de la Teste de Buch est le plus important. Il est situé sur le bord du bassin à environ 7 miriamètres dans le S.O. de Bordeaux. Son commerce de résine, térébentine, goudron et bray est assez considérable ; les habitans se livrent aussi beaucoup à la pêche.

Batterie de la Teste

"Elle est au sud de l'entrée du bassin d'Arcachon ; située sur une pointe de sable un peu élevée à la distance de 12 kilomètres de la Teste et environnée des dunes de sable d'une grande hauteur. Elle protège bien cette entrée et la défend suffisamment ; la passe sur la barre est presque en face de la batterie, de sorte que les embarcations qui entrent, restent assez longtems sous son feu et dans sa direction.

"Les bâtimens peuvent mouiller sous sa protection en dedans de la barre, par le beau tems seulement. Elle fut détruite, il y a trois ou quatre années par les Anglois. Elle n'est point fermée et pourtant elle est très éloignée de toute habitation ; posée sur des sables qui changent assez souvent, on ne peut proposer de la construire en maçonnerie ni de la fermer à la gorge à cause du danger d'en occasionner l'encombrement par le sable.

"Nous proposons de fermer par des barrières les intervalles qui sont entre les épaulemens et les bâtimens et entre ces derniers, ce qui fermera la gorge, puisque les bâ-

timens sont en ligne sur celle ci ; nous proposons encore de redoubler les murailles en bois des bâtimens en madriers en chêne de 3 mètres de long et de 15 doigts d'épaisseur ; de percer les murs en planche, ainsi redoublés, de crénaux. Le tout formera un bon retranchement de gorge, sans donner un nouvel appui aux sables, d'où s'en suivroit, dit-on, l'encombrement de la batterie.

La côte continue d'être inabordable depuis le bassin d'Arcachon jusqu'à cap Breton. C'est une suite de dunes situées entre la mer et les étangs contigus qui par tems versent leurs eaux à la mer par les boucaux de Mimisan, Contis et autres, et par tems sont sans communication avec elle. Le navigateur ne trouve aucun point de relâche, aucun mouillage sur cette côte et il n'y a pas lieu d'y établir de batteries".

Si l'on suit M. Jacques Ragot dans son inventaire "des projets successifs d'amélioration des passes"⁽⁴⁾, il apparaît que les autorités militaires ne s'intéressèrent jamais plus au Bassin d'Arcachon. Même lorsqu'en 1864 le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, relança l'idée du Bassin port de guerre. Le sabre et le goupillon, sur ce sujet sensible, n'étaient pas sur la même longueur d'onde !

Michel BOYÉ

NOTES ET RÉFÉRENCES

- 1) J. Tulard, J.-F. Fayard et A. Fierro, *Histoire et Dictionnaire de la Révolution française (1789-1799)*, p. 185 et suivantes (ch. XV - Les Thermidiens).
- 2) L'armée des Pyrénées Occidentales allait en effet atteindre Bilbao avant que ne s'ouvrent des négociations ; le traité fut signé à Bâle le 4 juillet 1795.
- 3) A. Fierro, A. Palluel-Guillard, J. Tulard, *Histoire et Dictionnaire du Consulat et de l'Empire*, p. 34 et suivantes (ch. IV - La fin des combats).
- 4) *Le littoral gascon et son arrière-pays* (tome I), 1991, p. 91 et suivantes.

Illustration de la couverture : un souvenir du temps où les militaires s'intéressaient à l'entrée du Bassin.

LES CARACTÈRES ORIGINAUX DU PAYS DE BUCH

(suite)

LE PAYS DE BUCH ET LA MÉTROPOLE SOUS L'ANCIEN RÉGIME

Constatant la disparition du diocèse "qui a existé autour du Bassin d'Arcachon, aux environs de la première moitié du V^e siècle", Philippe Jato y Doncel pense que "cette disparition, quelles qu'en soient les raisons, a enlevé au Pays de Buch sa seule chance de conserver son indépendance et d'affirmer son originalité face à Bordeaux". Certes ! Mais on va voir que la proximité de la métropole Aquitaine n'a peut-être pas été aussi néfaste pour le Buch qu'on pourrait le croire... et même qu'elle est un de ses caractères fondamentaux !

A - LA POLARISATION DU RÉSEAU ROUTIER BOÏEN

La Grande Lande hostile qui sépare en Aquitaine le Fleuve et les riches plaines de la façade océanique rendait la circulation méridienne, à partir de la Garonne, difficile et périlleuse. Les deux voies romaines issues de Bordeaux vers Dax et l'Espagne encadraient la Basse Eyre, axe de vie du Buch antique. Boii -Lamothe et Sallomacum- Salles en tirèrent sans doute avantage. Au cours des siècles, la

dégradation du réseau routier et des échanges, pendant la longue et obscure période où se mit en place un nouvel ordre social établi sur des structures féodales, modifia sensiblement l'économie boïenne et les rapports des groupes dans les communautés.

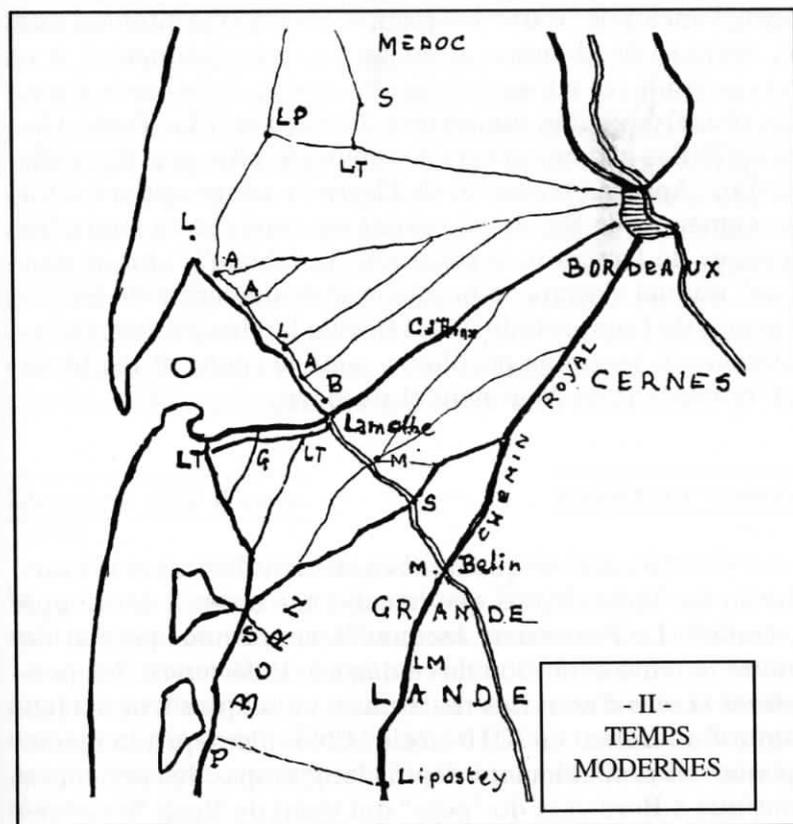
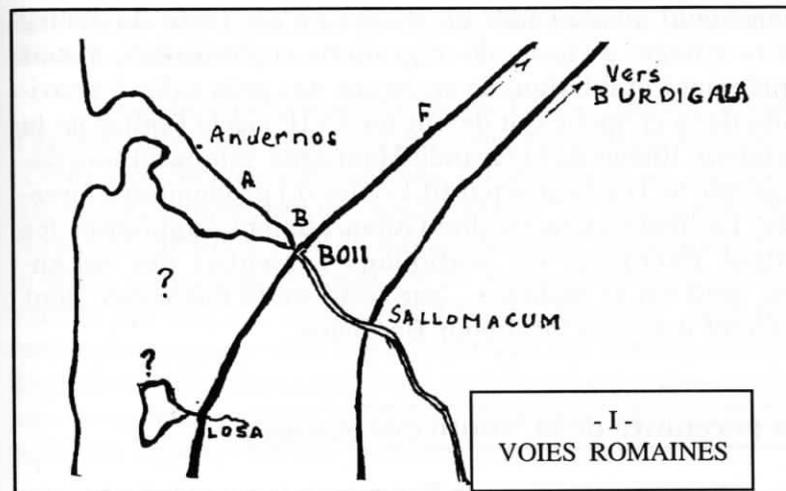
Le cordon ombilical de la Métropole

Au sortir du Haut Moyen Age, quand il émerge d'un millénaire⁽¹⁾ avare de documents -on n'en connaît guère qui concernent le Pays- on constate que le peuplement de la rive méridionale, qui est sans doute le fait le plus important de son élaboration ultime est accompli. Complètement investi par les paroisses, le Bassin est devenu le trait d'union des communautés riveraines et la référence identitaire du Pays de Buch pour les voisins et les étrangers.

Nous avons parcouru dans un article antérieur⁽²⁾ la route que l'on dira "de Bordeaux". Parallèle à la rive, elle double au sud celle qui frange les églises de Gujan et du Teich ; la craste banneyre la protège des eaux de la lande. Après la traversée de l'Eyre (!!) au-delà de Lamothe, elle recoupe les vestiges⁽³⁾ d'un tronçon de la voie antique et continue, plus ou moins praticable selon le temps, la saison, la fréquentation jusqu'à la ville. Cette voie "peut-être de toutes celles de la province la plus essentielle" selon un économiste⁽⁴⁾, est le cordon ombilical que parcourent continuellement les poissonniers qui transportent l'essentiel du ravitaillement boïen pour la population de la métropole.

Au terme d'une évolution douloureuse, Lamothe, où s'éleva longtemps une tour féodale, avait perdu sa prééminence au bénéfice de Certes⁽⁵⁾. Elle n'était plus dans cette seigneurie qui contrôlait les bras de l'Eyre qu'un lieu de péage où les crues de la rivière excessive rendaient la traversée hasardeuse et même impossible. Force était alors de rechercher en amont un autre passage souvent aussi aléatoire !

Les Captax de Buch dont le Captalat commande l'entrée du bassin et s'étend sur la majeure partie du rivage



méridional avaient bâti un château à La Teste. Le bourg de ce village, à l'issue de migrations successives⁽⁶⁾, s'était finalement établi dans le croissant des prés salés à proximité de la chapelle qui devint au XVII^e siècle l'église de la paroisse. Riches de la Grande Montagne, mieux situées depuis que le Teychan séparait l'«Isle» du promontoire forestier, La Teste et sa voisine Gujan allaient supplanter les autres riveraines en pratiquant l'essentiel des échanges, -poisson et résineux-, par cette route médiévale dont l'intérêt devenait vital pour Bordeaux.

La pérennité de la "route des étangs".

A partir du village de Sanguinet, à son entrée dans le Buch, l'ancienne "route des étangs" s'ouvre maintenant sur un éventail de chemins et de sentes qui rejoignent à travers la lande les villages de la côte sud et de la basse Eyre. Les plus fréquentés conduisent à Salles et à La Teste. Celui de Salles achemine vers Bordeaux le plus gros du trafic landais. Après la traversée de l'Eyre (le péage appartient à la seigneurie de Salles), il rejoint au nord-est du bourg les vestiges de l'autre voie romaine, "la lebade", "camin rouman" auquel s'accroche le souvenir des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle. C'est la voie la plus directe et, relativement, la moins périlleuse pour les gens et les bêtes qui remontent du Marensin et du Born.

L'essor maritime

Ces Landais fréquentent également le port et le marché de La Teste depuis que le cabotage boïen a développé le trafic⁽⁷⁾. Le Professeur Jacques Bernard nous permet de suivre la lente évolution de ce négoce. Il découvre "les premières traces d'activités maritimes... quelques traces bien ténues" au milieu du XIII^e siècle (1243) alors qu'à la même époque -et probablement depuis longtemps- "les arrivages continus à Bordeaux du "peys" qui vient de Buch "lui révè-

lent" la preuve indirecte de l'importance de la pêche médiévale en Buch⁽⁸⁾.

Si l'on en croit une tradition que l'Abbé Baurein, après d'autres auteurs⁽⁹⁾, rapporte dans ses *Variétés Bordeloises* (1786), des Bougés auraient été, à l'origine de la seigneurie, les serfs questaux de leur seigneur "au moins pour la plupart d'entre eux". Ces "hommes de corps" auraient quitté la forêt, contraints et forcés (?), et obtenu la liberté en devenant des marins. L'historien Jacques Bernard, dont les recherches rigoureuses nous apportent des connaissances fondées sur des documents que seul le paléographe averti peut lire, découvre que "quand ils apparaissent dans l'Histoire, ces Bougès sont des hommes libres et non des serfs"⁽¹⁰⁾.

Jacques Bernard constate que des navires étrangers entrent dans le Bassin au début du XVI^e siècle : "à partir de 1511, des navires bordelais, libournais, saintongeais ou bretons. Les premiers armements du Pays n'apparaissent pas avant le milieu de ce siècle ! "Découverte capitale : l'historien qui connaît le trafic du port de la métropole souligne que les résineux qui constituent l'essentiel des cargaisons des barques "ne représentaient qu'une partie des exportations dont le plus gros était acheminé à Bordeaux par voie de terre"⁽¹¹⁾ ! La "route de Bordeaux", -poisson ou résines-, est donc bien la voie essentielle que, deux siècles plus tard, Guillaume Desbiey receveur-entrepoteur de la Ferme Générale (1776) recommandera d'entretenir correctement⁽¹²⁾.

L'«autre côté d'eau»

Sur la côte orientale qui fut avec la basse Eyre qu'elle prolonge l'axe de peuplement du Buch antique, un chemin partait de chaque village en direction de Bordeaux. La convergence de ces routes dont les ornières se rejoignaient parfois pour se confondre dans le sable de la lande environnante avant d'atteindre le village satellite le plus proche exprime, ici encore, l'attraction et l'emprise de la métropole.

L'étroite mitoyenneté du Buch et du Bordelais

A la différence de la majorité des "Pays" nombreux dont le puzzle composait le territoire du Royaume de France et qui, aujourd'hui encore, sont jaloux de leur identité, le Buch ne s'était pas constitué autour d'une capitale villageoise, centre de la vie locale, siège des échanges et des grands rassemblements festifs qui réunissaient au cours de l'an les populations de toutes les paroisses.

A l'écart des grands courants méridiens, pourtant, il était demeuré longtemps une sorte de cul de sac isolé de l'estuaire par les landes du Médoc, ouvert sur l'océan certes, mais très imparfaitement par des passes mouvantes et si dangereuses qu'elles retardèrent son essor maritime. Sa mitoyenneté avec le Bordelais -qui n'implique pas la confusion des populations-, la configuration de son territoire qui, à l'ouest immédiat des Landes de Bordeaux confronte l'Atlantique, lui conféraient désormais un grand intérêt économique et stratégique. On voit dans cette situation l'originalité du Buch, une situation qui le distingue des autres "Pays" des Landes Gasconnes sollicités par la métropole certes, mais lointains, dont les productions étaient beaucoup moins vitales. Car si l'on en croit Guillaume Desbiey, "La Teste nourri(ssait) Bordeaux six mois chaque année". En vérité, les apports des Bougès ne s'interrompaient guère. Dans la Basse Eyre également, à portée de jour de Bordeaux, les paysans, les résiniers, les charbonniers, stimulés par la proximité de cet énorme marché, approvisionnaient régulièrement les populations urbaines⁽¹³⁾.

Les Bordelais se sentiraient toujours concernés par le destin de cette lagune providentielle et par ce Pays rural et marin à la fois. Les plus entreprenants, des nobles, des bourgeois, avaient depuis toujours placé des intérêts dans tous les domaines de l'économie boïenne. Les montagnes, la rivière, la mer n'avaient donc pas émancipé, bien au contraire, le Buch de la tutelle de la grande ville !

B - LES POPULATIONS VILLAGEOISES BOÏENNES ET LA MÉTROPOLE

Gasconne, Anglaise, Française, la métropole n'a jamais desserré son emprise sur les campagnes environnantes. Conquise en 1453 par les armées de Charles VII, la sagesse de son fils Louis XI, qui fut un temps (très bref) captal de Buch, lui permit de retrouver rapidement une bonne santé économique.

Le renouveau des communautés rurales au XVI^e siècle

Le retour de la paix inaugura une période décisive de l'évolution sociale des communautés rurales. Le paysan étant devenu rare, les seigneurs proposaient aux habitants des conditions nouvelles dont purent profiter ceux qui avaient le moins souffert des calamités de la guerre. Des baux à fief nouveau leur donnaient -moyennant des droits d'entrée et des redevances annuelles- à perpétuité la libre exploitation des biens fonciers et mobiliers, objets de ces contrats. Tenanciers, fermiers, métayers... brassiers, la condition paysanne dans le Buch comme ailleurs se différençait, se structurait dans le cadre d'un édifice social qui durerait jusqu'à la Révolution⁽¹⁴⁾.

C'est dans ce contexte, dans les premiers temps de la reconstruction des terroirs, qu'il faut sans doute replacer la "baillette", cette transaction que Jean de Foix Candale, auquel Louis XI magnanime rendait son fief, consentit aux habitants des trois paroisses du Captalat, La Teste, Gujan et Cazaux, en 1468. Dans un article récent, nous avons montré que cet acte préjudait à l'apparition de tenanciers ayant-pins dans la forêt usagère^(15/1).

Le renouveau des communautés rurales du Buch se révèle plus tard dans les transactions pastorales que les habitants négocient avec leur seigneur dans toutes les seigneuries. Ils obtiennent, moyennant des versements importants, des droits collectifs (plus ou moins étendus selon

les villages) dans les terres vaines (les vacants). Successivement Arès (1506), La Teste, Gujan et Cazaux (1550), Salles (1561), Certes et Lanton (1571), achètent des usages dans leurs vacants. L'amour de la terre, que les tenanciers avaient maintenant le sentiment de posséder, faisait naître le désir d'accroître les tenures et la proximité du marché de la grande ville stimulait la production !

Ainsi, c'est au cours du XVI^e siècle que se sont produits les événements qui contribuèrent à donner au Pays de Buch sa physionomie définitive. L'organisation des collectivités rurales où les tenanciers, les laboureurs, accèdent à une condition enviable, le monopole du résinage dans la Montagne et l'essor maritime de la rive sud sont contemporains.

Présence bordelaise

Les résineux n'ont pas cessé d'être un des produits prisés du cabotage atlantique dont Bordeaux, au cours du XVI^e siècle, était devenu un des ports les plus actifs. Les importantes montagnes de La Teste et de Salles, si proches, n'avaient pas manqué d'attirer les commerçants bordelais en quête de profits. Des nobles et des bourgeois figurent parmi les premiers acquéreurs de parcelles dans la forêt usagère^(15/2). Ils investissent dans la flottille locale⁽¹⁶⁾. Ils ont noué des relations avec les collecteurs et les marchands dans tous les villages et ne manquent pas d'acquérir des terres en censive qu'ils baillent à ferme ou en métayage quand l'occasion se présente⁽¹⁷⁾. Habiles et avisés, nous les retrouverons quand nous évoquerons les notables locaux dont ils sont les partenaires.

La vitalité des populations villageoises du Buch

Les villes ont généralement absorbé des populations environnantes au lendemain des heures difficiles. Bordeaux, dont la population était passée de trente à dix mille âmes au cours du XIV^e siècle, en comptait vingt mille à la

fin du premier quart du XV^e siècle et poursuivit cet essor démographique à l'issue de la guerre tandis que des groupes d'immigrants, en majorité de langue d'oil, repeuplaient ses campagnes dévastées, l'Entre-Deux-Mers en particulier.

Le Buch avait-il connu des départs ? Des Boïens avaient-ils gagné la ville plus sûre ou, comme la Gascogne, le Pays avait-il conservé une population assez nombreuse pour retrouver une démographie satisfaisante ? Quel crédit accordera-t-on aux plaintes assorties de menaces des communautés du Captalat en 1468 et en 1500 ?⁽¹⁸⁾.

Quoi qu'il en fût, des témoignages sérieux, au cours des siècles suivants, nous permettent de constater la vitalité des communautés villageoises -et aussi la rusticité de ceux qui ne sortent pas du pays !- qui ne manqua pas de surprendre les étrangers ; entre autres commis du roi ceux que leur compétence portait à mieux saisir leurs caractères originaux, l'ingénieur géographe Claude Masse (fin XVII^e- début XVIII^e) et l'Inspecteur des pêches Le Masson du Parc (1727). Tous expriment leur surprise et aussi une certaine admiration devant ce bassin providentiel serti dans les landes désertes qu'ils ont si péniblement traversées pour aboutir enfin dans cet horizon dunaire paradoxalement peuplé !

Dans la Basse Eyre, des bourgs importants (à la fin du XVIII^e siècle, Salles sera beaucoup plus peuplée que La Teste, Mios autant que Gujan, Beliet plus que les autres villages riverains) confirment l'impression d'un bon équilibre agro-pastoral qui ressort des *Variétés Bordeloises* (1786) et du recensement de l'An IV.

Dans son étude *Des hommes et des activités sur le Bassin d'Arcachon*⁽¹⁹⁾, Jean Cavignac relève des contrastes sociaux importants autour du Bassin. A La Teste et à Gujan, le négoce a produit une plus forte proportion de gens aisés que dans les autres villages et les couches populaires y sont plus importantes mais partout, on trouve une "énorme proportion de pauvres". Étudiant le terrier de Salles,

Gérard Aubin nous permet de constater -à peu près à la même époque- "le rôle moteur des Laboureurs" qui tiennent près des deux tiers des superficies déclarées⁽²⁰⁾.

Au regard des populations recensées dans le Bordelais et les régions voisines, ces populations donnent à penser que la proximité de la métropole n'a pas sensiblement affecté l'évolution démographique des villages sous l'Ancien Régime. L'Océan et le Bassin, la rivière, les forêts, les terroirs et la lande ont pu retenir dans le Pays ces "couches populaires"⁽²¹⁾ qui s'y trouvaient, sans doute relativement préservées des famines urbaines. Dans les paroisses de la Basse Eyre, des relations d'événements collectifs témoignent⁽²²⁾ d'une solidarité de quartier : les plus aisés dans les périodes difficiles aident une clientèle de voisins démunis qui atteste leur notoriété. Les résiniers de la Montagne et les familles de nombreux matelots des parages, respectivement liés aux propriétaires ou aux armateurs (assez souvent les mêmes personnes), étaient pour la plupart prisonniers d'un système économique qui les vouait à la forêt ou à la mer presque fatalement ! Mais terriens ou marins, aisés ou démunis, l'esprit de quartier, l'esprit de clocher, leur environnement les unissaient, dans l'amour de leur paroisse que l'autarcie campagnarde augmentait encore !

Les groupes sociaux et la métropole

Cette ville si proche, cette grande ville vers laquelle partait le plus gros des productions locales -par la route et par la mer-, d'où parvenait une bonne part des denrées importées, siège des administrations et des pouvoirs de la Province, comment les gens du Buch la percevaient-ils ? Quelle place occupait-elle dans leur quotidien, dans leur existence ? Nous évoquerons en premier lieu ceux qui ne s'y rendaient probablement jamais, les plus humbles, résiniers, bergers, brassiers, les petits tâcherons de tout poil, les matelots occasionnels, les pauvres gens dont l'importance numérique ressort des apports au mariage (Jean Cavignac). Leurs travaux les accaparent, leurs jours, y com-

pris les dimanches qu'ils consacrent aux offices et aux festivités paroissiales⁽²³⁾, ne leur appartiennent guère. Inconnue, trop éloignée pour eux, seules des circonstances exceptionnelles et redoutables, implication dans une affaire grave, citation et témoignage, comparution, arrestation... pourraient les y conduire !

Viennent ensuite ceux dont les va-et-vient assurent à travers la lande, dans les deux sens, les charrois de toute nature. Fallait-il posséder une bête pour transporter jusqu'à Bordeaux ou dans des villages voisins les huîtres, pétoncles et autres coquillages, les crustacés "pêchés" dans le bassin ? Pour son propre compte ? Au service d'un marchand ? Dans la "belle saison" surtout, généreuse et favorable pour les petites gens⁽²⁴⁾. Quoi qu'il en fût, les marchands des rues bougès qui proposaient ces fruits de bassin à leurs chalands étaient connus depuis toujours non seulement des Bordelais mais encore "de tous les villages de Médoc" et dans le "Pays voisin"⁽²⁵⁾.

L'ingénieur géographe Claude Masse a vu encore "quand les chaloupes ou (les) petits Bateaux qu'ils appellent en leur patois bechets ou pinasses sont arrivés dans les ports... partir à l'instant nombre d'hommes à cheval de tous les Bourgs et villages des environs de cette Mer, qui vont jour et nuit du côté de Bordeaux, quelle que soit la Saison". L'activité des poissonniers était intense. Les chevaux (qu'on élevait dans les prés salés) plus rapides que les autres bêtes de somme tiraient les charrettes, portaient les bâts aménagés pour ce charroi particulièrement fragile ; la nuit était plus propice à la conservation du poisson que le jour, le froid de l'hiver plus que les chaleurs estivales et le mauvais état de la route ajoutait aux haltes habituelles des arrêts imprévus. Ceux qui convoyaient ces marées devaient endurer les insolences de la lande. Le poisson vendu, les poissonniers ne s'attardaient guère dans la ville mais ils déambulaient à travers ses rues, traversaient des quartiers animés d'une vie urbaine bruyante, y avaient quelques relations, des repères, toujours les mêmes, et leurs activités devenaient forcément routinières. Que retenaient-

ils de ces brefs séjours dans la métropole ? Quelles réflexions ? Quels enseignements ? Quel tableau en faisaient-ils à ceux qui ne pouvaient s'y rendre et qui ne la connaîtraient probablement jamais ?

Dans tous les villages, on trouvait des bouviers dont les chariots bâchés acheminaient cahin-caha des chargements de résineux, de bois, de charbon de bois, tous les produits et les marchandises non périssables et non fragiles. L'évocation de leurs convois suggère immanquablement, plaisant anachronisme, les caravanes aventureuses du Nouveau Monde ! Dure existence pour ces rouliers des sables dont la plupart n'étaient pas propriétaires de l'attelage. "Galériens de la lande" disait-on lorsqu'on évoquait la vaillance des bouviers de Salles⁽²⁶⁾ "qui ne craignent pas d'aller jusqu'à Bayonne pour y transporter des marchandises". Comme eux, tous les laborieux charroyeurs bourlinguaient dans l'océan des landes, solidaires comme les hommes de la mer quand les cas, les charrettes, les bêtes, les hommes même naufrageaient dans les fondrières et les sables mouvants, en proie aux embûches que le froid, la chaleur, la pluie, le vent aggravaient encore sur les parcours. Trop harassés sans doute, le charroi effectué, les bêtes soignées, et trop peu argentés pour goûter aux plaisirs de la ville autour des foirails ou des places où ils faisaient habituellement escale !⁽²⁷⁾

Les marins, on le sait, étaient un monde à part. En majorité, ils n'étaient pas riches mais ils avaient conscience d'appartenir à une corporation dont la cohésion résultait des dangers de la pêche océane, du cabotage, de la guerre navale, une vie de mouvement, risquée, si différente de celle des sédentaires, particulièrement des résiniers qu'ils provoquaient à l'occasion.

Le peugue et le cabotage consacraient les gens de mer, mais ils étaient dans l'obligation de satisfaire au "service du Roi". L'initiation aux choses de la mer commençait souvent très tôt. Le fils, tradition familiale ou nécessité, imitait le père ; orphelin, il le remplaçait. Des jeunes, avides

de liberté et d'espace s'engageaient dans un équipage qui les avait admis à s'embarquer. Inscrits, immatriculés, hiérarchisés, ils accomplissaient leur destinée dans ce corps, en vérité un ordre que les autorités maritimes administraient sans aucune faiblesse. Un commissaire de la marine résidait à La Teste. Il contrôlait les équipages, les qualifications des marins, veillait à l'accomplissement du "Service du Roi" dont on ne revenait pas toujours !⁽²⁸⁾

Issus fréquemment de familles cossues, les maîtres de barque et les pilotes, dont les compétences durement acquises sur les vaisseaux du roi et sur les chaloupes étaient dûment confirmés et les grades décernés par l'Amirauté de Guyenne, jouissaient d'une aisance enviable⁽²⁹⁾. Ils avaient en général le sens du commerce, possédaient parfois leur barque, souvent des parts de bateau ; ils investissaient dans l'armement et ne manquaient pas de stocker des marchandises pour les revendre avec profit.

Pour les autres, la majorité des marins, parmi les péripéties d'une vie dure et trop bien remplie au fil des saisons par des activités qui les éloignaient de leurs foyers, Bordeaux malgré l'importance de l'estuaire, n'était qu'un port parmi tant d'autres où ils faisaient rarement une escale.

Subsister !

Subsister était la préoccupation constante de nombre de gens que leur condition modeste empêchait de s'éloigner de leur paroisse. Trace de ces familles demeure cependant dans les registres paroissiaux, dans les rôles, dans les recensements, dans les minutiers des notaires, dans ceux qui ont traversé les siècles sans trop de dommages du moins ! La connaissance de ces communautés rurales progresse mais le chantier des recherches est énorme et on ne dispose encore la plupart du temps que d'éclairages ponctuels qui invitent à nuancer et rectifier bien des schémas antérieurs.

Bougès et gens des Landes

Les Bordelais ne confondaient pas les poissonniers des paroisses riveraines du bassin et les voituriers de l'Eyre "chargés de résines et autres productions des arbres pins" qui déambulaient dans les rues de la métropole. Ils ne suivaient pas les mêmes itinéraires, arrivant nous l'avons vu par des routes différentes, sans doute, mais la distinction tenait au commerce "du produit de la pêche qu'ils font soit dans le bassin d'Arcachon, soit dans la mer", ce que suggère l'Abbé Baurein qui tient à souligner que "le nom de Bougès est restreint" aux riverains. Les Boïens des paroisses de l'Eyre "qui sont placés dans l'intérieur des terres" sont "gens des Landes"⁽³⁰⁾.

Il faut remarquer que Bordelais et habitants de "la contrée de Buch" ne mettaient pas en doute l'appartenance au Pays. Le Buch, le Born, le Cernès, on l'a vu, étaient bien délimités dans le puzzle des paroisses qui composaient les archiprêtrés. Et on voit que les "frontalières" comme Salles et Le Porge n'ont pas manqué bien au-delà de la Révolution de s'identifier "de Buch" ou "en Buch".

Depuis une période inconnue, Salles était "appe(lée) communément le Paradis des Landes", écrit l'Abbé. Cette réputation paradisiaque était fondée sur l'importance des productions de la terre "très bien cultivée" que corrobore la population du gros village qui dépassait largement tous les autres. La Basse Eyre était plus peuplée et plus riche, plus proche également que la Haute Lande qu'elle prolongeait. Et les notables bordelais ne manquaient pas de s'approvisionner dans ces paroisses et à l'occasion investissaient dans la terre et dans les forêts.

Les Bougès ne jouissaient pas, semble-t-il, d'une pareille estime. Maints témoignages soulignent la rudesse des hommes de la mer et de ceux de la grande montagne. La rusticité des résiniers et la progression des sables concourent à susciter des impressions désagréables. La rive sud moins rurale que la rive orientale et le nord, était plus peuplée, La Teste et Gujan connaissaient les activités mariti-

mes les plus importantes, mais on y rencontrait des contrastes sociaux plus accusés, à la fois les familles les plus fortunées et les plus misérables⁽³¹⁾.

Au jugement des étrangers, l'hostilité de ces hommes était à l'unisson de l'hostilité du milieu dans lequel ils menaient une dure existence. Les Bordelais voyaient dans le massif des dunes chauves qui rongeaient la Montagne, la Montagnette et la petite forêt d'Arcachon, un spectacle de fin de monde. La progression des sables, irrémédiable alors, les effrayait d'autant plus que certains affirmaient qu'ils finiraient par atteindre la métropole ! Le fatalisme des habitants les étonnait et ils s'indignaient de leur indifférence et de leur passivité. Ils y voyaient une autre preuve de la rusticité de ces populations⁽³²⁾.

C - DU MARCHAND AU NOTABLE. LE MODÈLE BORDELAIS

Pour la minorité qui fréquente la ville dans des conditions moins contraignantes que celles que nous venons d'évoquer, leur fréquentation, la qualité de leurs relations, la durée de leurs séjours dépendent de leur état et de leur fortune.

Le négoce est la plupart du temps à l'origine de l'aisance des familles. L'aisance a presque toujours favorisé la promotion sociale et particulièrement dans une société où tout, ou presque tout, a fini par s'acheter. Dès le XVI^e siècle, on rencontre dans des documents d'archives des officiers du cru, des notaires, des greffiers, des procureurs d'office, tel Arnaud de Laville, "premier notaire testerin dont les pratiques aient été conservées" dans les minutiers duquel Jacques Bernard découvre à partir de 1550 les transactions qui établissent les "tenans pins" dans la Forêt usagère⁽³³⁾.

Et voici que Jean-Jacques Cluzeau et Pierre Labat nous apprennent qu'Arnaud de Laville, notaire royal à La Teste, en juillet 1592 marie sa fille Jeanne à Pierre Cazau-

vielh dit Pierron, marchand, fils d'Etienne Cazauvielh notaire royal de Salles ! Leur fils Jehan Cazauvieilh (1604-1677) sera procureur d'office, leur petit-fils Arnaud Cazauvielh (1637-1675) comme ses deux arrière-grands-pères sera notaire royal à Salles. Les recherches généalogiques sont à la source de la connaissance que nous pouvons avoir de l'évolution des familles dans les communautés villageoises et dans les villes. Comme les Cazauvielh de Salles et les de Laville de La Teste, à peu près tous les notables que nous évoquerons dans ce volet de notre propos, provenaient de souches, autochtones ou non, où l'on rencontre des marchands, des négociants, des détenteurs d'offices urbains ou royaux, alors que les patrimoines au fil des réussites et des alliances judicieuses révèlent chez tous ces ancêtres le même goût pour les biens fonciers, pour la terre dans laquelle on investit à toutes les époques.

Ainsi sont nées ces bourgeoisies locales, une sorte de hiérarchie qui rendait compte à peu près de l'échelle des fortunes. Leurs ancêtres marchands sont à l'origine de la vie économique ; ils ont initié les artisanats et les réseaux d'activités dans les villages. Le négoce les conduisit dans les lieux proches ou lointains où ils trouvèrent des intérêts, des correspondants, des pairs.

Le trafic avec l'Espagne et l'Angleterre ayant repris dans le port de Bordeaux peu après la fin de la Guerre de Cent Ans, le voisinage de la grande ville n'avait pas manqué de susciter des initiatives. Les marchands ruraux de l'Eyre apportèrent dans la métropole des subsistances provenant de l'exploitation agro-pastorale villageoise que l'extension de la vigne dans les terroirs du Bordelais valorisait. Il n'est pas impossible que la réputation du "Paradis des Landes" date de cette période. A La Teste, dans le même temps, émules des Bordelais déjà présents dans la Montagne, les premiers "entrepreneurs" concentraient entre leurs mains le trafic des résineux⁽³⁴⁾.

A partir du XVI^e siècle, la prolifération des circuits commerciaux, terrestres, fluviaux, maritimes, intégra tous

ces marchands locaux dans des aires d'échanges plus vastes sans les affranchir toutefois de la tutelle bordelaise.

Au début de ce siècle, alors que les rouliers bretons et saintongeais "se dirige(aient) à pleine voile vers l'estuaire et le port de la Lune", quelques-unes de ces barques se déroutèrent, entrèrent dans le bassin et mouillèrent dans "le port de Requeysson", inaugurant le trafic maritime des résineux. Quelques décennies plus tard, nous l'avons vu, une flottille locale conjugua le peugue et le cabotage, deux activités qui ne cessèrent pas de se développer sous l'Ancien Régime. Tant et si bien que dans la métropole à la veille de la Révolution, la réputation des charpentiers et des artisanats liés à cette vie maritime -on trouvait des marins au long cours dans toutes les paroisses riveraines du bassin- était bien établie et "dans les réceptions des maîtres de barque à l'Amirauté de Guyenne, les matelots d'Archachon, Libourne et des rives de l'estuaire évinçaient) les Bretons et les Saintongeais qui étaient en majorité au début du XVIII^e siècle"⁽³⁵⁾.

C'est à La Teste et à Gujan que l'on trouvait les maîtres de barque, la plupart des gens de mer et les chantiers navals⁽³⁶⁾. Aux profits qu'ils tiraient des trafics avec la métropole, les négociants de La Teste et de Gujan avaient ajouté ceux du peugue et du cabotage. Pour construire, équiper, acquérir, armer les barques, chaloupes, chasse-marée, on s'associait assez souvent. Des bourgeois bordelais et des Landais participent à ces spéculations. Du XVI^e au XVIII^e siècle, dans les deux paroisses, s'étaient constituées les plus grandes fortunes du Pays de Buch.

Du Marchand au Notable, sous l'égide de la métropole

Alors que les masses rurales, qu'un renouveau démographique avait reconstituées après la Guerre de Cent Ans, connaissaient des années de plus en plus difficiles dès la troisième décennie du XVI^e siècle et se paupérisaient, des familles se détachaient dans les villages et poursuivaient leur ascension sociale.

Les lecteurs du bulletin de la Société ont pu mesurer l'importance et l'intérêt des recherches généalogiques de Pierre Labat et de Michel Boyé qui nous ont permis de connaître plusieurs de ces familles dont ils retrouvent l'histoire dans les fonds notariés et dans des documents d'archives publiques et privées⁽³⁷⁾.

Nous avons évoqué Etienne Cazauvieilh, le notaire de Salles, parce que sa descendance et plus particulièrement celle de son fils Pierre Cazauvielh jeune, dit Pierron, dans une étonnante continuité a connu à peu près toutes les péripéties de la naissance et de l'ascension de la bourgeoisie rurale du Pays de Buch au cours des siècles suivants.

"Les premiers Cazauvielh au XVII^e siècle furent tous des notables, des gens lettrés qui ont évolué exclusivement dans ces mêmes milieux de notables généralement aisés de Salles, Belin et de la région. Ils furent officiers de justice : juges, procureurs d'office, huissiers, greffiers ainsi que notaires ; d'autre part, ce furent aussi des marchands. Leur notoriété était telle qu'ils établirent leurs alliances au-delà de Salles, à La Teste, à Belin (Lafargue et Dupudal migrèrent parfois) mais toujours ils revinrent à Salles pour suivre ou terminer leur carrière". Ces lignes que Pierre Labat écrit au début de la troisième partie de l'Histoire des Cazauvielh^(38/1) pourraient s'appliquer à la plupart des familles notables contemporaines des premiers Cazauvielh. Il retrouve "avant 1600" les Damanieu de Certes, marchands de bestiaux mais "lettrés sinon instruits, même des choses du droit dans un pays où seuls les curés savent écrire"(!), les Garnung de Mios, les Laville de Biganos et il perçoit des indices de la collégialité et de l'amitié de ces marchands. Encore pauvres mais entreprenants !^(38/2)

Il faut le suivre dans sa longue quête de la descendance de ces familles^(38/3) dont des rameaux finissent par gravir les degrés de la notoriété dans les paroisses : des progressions lentes et avisées, des réussites exceptionnelles fruits des habiletés et des audaces, de la chance par-

fois, mais également des déclin, des calculs malheureux, des alliances ruineuses... Et en contrepoint, toujours, la grande ville, foyer de culture, siège des pouvoirs, puissante et attractive !

Marchands, ils fréquentent ses foires et ses marchés, ils l'approvisionnent, ils s'associent à des voisins, à des citadins pour pénétrer dans le réseau de ses activités et des échanges commerciaux. Dès les premières affaires, ils ont compris l'utilité du savoir et que l'enseignement onéreux que dispense la ville dans ses écoles, ses collèges voire à l'Université⁽³⁹⁾, ouvre non seulement le monde du négoce mais encore celui de la judicature ou des finances quand on peut acheter les charges et les offices qui feront de vous un fonctionnaire du roi.

Dans le même temps, la montée continue des prix (la tendance durait depuis le treizième siècle) et la fixité des cens qu'elle avait consentis à ses tenanciers appauvrissaient la vieille noblesse. Le besoin d'argent (dans les cours on menait grand train) obligeait les seigneurs à emprunter puis finalement à aliéner des morceaux de leurs domaines. Alors ceux que la conjoncture avait enrichis purent acquérir des biens fonciers qu'ils convoitaient dans les paroisses. Cette situation élevait ces nouveaux propriétaires au premier rang dans les communautés rurales où des fermiers, des métayers, des brassiers, des journaliers, changeaient de "maîtres"⁽⁴⁰⁾.

Pour les plus riches de ces gens, l'ennoblissement devenait réalisable. Quelques-uns seulement y parvinrent en achetant des fiefs et des Seigneuries. Ainsi, au début du XVII^e siècle, Jean Castaing le Broy, "issu d'un milieu de modestes marchands du Teich", marchand de bestiaux, devint Baron d'Audenge, Sieur de Ruat. Pierre Baleste de La Teste acheta la baronnie de Lacanau, tandis que les Caupos allaient connaître une extraordinaire ascension, cumulant les fiefs et les charges qui les conduisirent dans la haute société bordelaise ; plus tard, une branche des Damanieu de Certes, issue également de Jean Castaing, accéderait

au Parlement et donnerait ses derniers captaux au Capitalat !^(38/4)

Propriétaires de châteaux et de maisons nobles dans le "Pays", toujours attachés à la gestion de leur patrimoine ancestral, ces familles élurent domicile dans la métropole où Pierre Labat retrouve leur descendance dans les milieux privilégiés de la magistrature, Cour des Aydes, Parlement et dans l'Administration provinciale. A Bordeaux, ils avaient trouvé matière à satisfaire leur fortune et leurs ambitions.

Les notables ruraux

Dans les villages, les familles qui prétendaient occuper une place notable y jouissaient réellement d'une notoriété que les autres mesuraient à l'aune de leur fortune et plus particulièrement à l'importance de leur Patrimoine foncier. Qu'ils fussent rentiers, négociants, armateurs, agriculteurs, officiers, tous tenaient de la terre, plus prisée alors que le capital, et ils tiraient profit des revenus des fermes, métairies, troupeaux, qui constituaient souvent l'essentiel de leurs ressources⁽⁴¹⁾.

Bourgeois ? Notables ? Pour évoquer l'ensemble des familles notoires du Pays de Buch, nous utiliserons le second terme compte tenu des différences sensibles que l'on constate dans les communautés. On voit bien en effet que le nombre et la qualité des familles de notables dans un village sont à peu près en proportion de sa population de dépendants et de son potentiel économique⁽⁴²⁾. Ainsi La Teste et Gujan, où les ressources du trafic maritime s'ajoutent à celles de la forêt et d'une agriculture plus spéculative (la vigne, à La Teste encore plus qu'à Gujan l'emporte sur les cultures de subsistance), connaissent les plus grandes fortunes du pays, une bourgeoisie bien établie dans des quartiers qui s'urbanisent progressivement. Viennent ensuite les gros villages de la Basse Eyre, Salles en premier et Mios, où les couches moyennes sont numériquement très importantes⁽⁴³⁾, une situation qui confère au laboureur pro-

priétaire une autorité qu'il ne connaîtrait pas sur la rive sud du Bassin et qui le situe immédiatement après les plus notoires, quelques gros propriétaires, des marchands, des commerçants, des maîtres artisans les notaires, chirurgiens, gens de justice, installés non loin du clocher dans le bourg.

Sur la côte est et au nord, on était généralement plus modeste, les paysanneries plus pauvres, les marins, simples matelots des chaloupes. Pour se distinguer de la masse rurale, ici encore, ceux qui étaient propriétaires se disaient laboureurs et les plus aisés d'entre eux se voulaient notables au même titre que quelques officiers, gens de justice ou de santé, de métiers, peu nombreux ou absents en raison de la faiblesse et de la pauvreté des population⁽⁴⁴⁾.

Il convient de relativiser ces situations que l'on découvre dans leur contexte paroissial. Les apports au mariage, les innombrables inventaires et contrats, les rôles des impositions, nous incitent à interpréter avec une grande prudence l'échelle de ces fortunes (souvent plus modestes qu'on les imaginait) et il est difficile de discerner les modes et les trains de vie. Quoi qu'il en fût, nous voyons bien qu'on dérogeait rarement chez les notables du Buch quand on s'alliait⁽⁴⁵⁾, même et surtout (ce qui était encore plus rare) quand on allait chercher le conjoint dans une famille "étrangère" du Born, de Bordeaux ou d'ailleurs. Chez les humbles, les dépendances qui frappaient la condition des fermiers, des métayers, des brassiers, des journaliers, du résinier, de l'ouvrier et même du matelot, ne manquaient pas de donner à la famille une conscience exacte de cette condition. Et là encore on voit qu'on se marie presque toujours dans son milieu, à situation à peu près équivalente et le plus souvent, les filles surtout, dans son village.

Les communautés paroissiales

La notoriété villageoise se manifeste au grand jour quand les habitants se réunissent. Le dimanche, quand "la

grande et majeure partie des habitants de la paroisse ouit la sainte messe⁽⁴⁶⁾, les familles des notables occupent les premiers rangs dans l'église où l'on compte sur les doigts de la main celles qui ont obtenu de l'Archevêque de Bordeaux le droit de banc et de sépulture. Chacun occupe la place qui lui revient, les fidèles observent les préséances qui, contrairement à ce qu'on pourrait penser, n'altèrent pas la cohésion des groupes sociaux dans la communauté quand un incident réveille l'esprit de clocher.

Les notables occupent encore le premier rang dans les assemblées capitulaires quand les habitants doivent lutter pour préserver leurs droits. En face du seigneur⁽⁴⁷⁾ ils apparaissent comme les plus aptes à défendre les causes communes, les mieux informés (ils sont le plus souvent à l'origine de la démarche), ils président, ils exposent, ils expliquent ce qu'il faut faire. On leur fait confiance, on les nomme syndics, on les députe. Car c'est dans la métropole qui leur est familière qu'on résoudra le litige. Ils iront donc à Bordeaux où réside le pouvoir provincial, ils choisiront les avocats, ils solliciteront les puissants, les magistrats des Cours souveraines et le cas échéant l'Intendant lui-même.

Nous rendons-nous bien compte quand nous lisons dans les dossiers les procès-verbaux de ces débats, les délibérations, les décisions finales prises dans ces assemblées primaires, que l'essentiel des explications, des discours et des propositions s'est accompli dans la langue vernaculaire, le "patois" du village que tous les habitants, les plus aisés comme les plus humbles, parlaient alors quotidiennement ? Quand on examine les signatures apposées à la minute de l'acte, on constate que leur nombre est très faible eu égard à celui des délibérants, la grande majorité des présents "interpellés" par le notaire ayant décliné son invitation "pour ne savoir". C'est la même constatation pour les signatures au mariage et dans tous les moments importants de la vie : l'analphabétisme est énorme dans les communautés rurales. De la signature ferme que souligne un paraphe vigoureux à la croix d'un tel maladroitement

dessinée par sa main mal habile se décline la gamme des conditions sociales dans le village, qui va nous conduire, la remontant, une fois encore dans la métropole !

Dans l'école de la paroisse généralement située dans le bourg à proximité de l'église, l'instituteur dépendait entièrement du curé. Moyennant rétribution, il enseignait en français le catéchisme, la lecture, des éléments de calcul. Seules les familles aisées pouvaient envoyer leurs enfants régulièrement et pendant plusieurs années dans la maison d'école. L'éloignement, la pauvreté, l'obligation de gagner sa vie, privaient l'enfant des besogneux d'une scolarité élémentaire. Par contre, les plus assidus parvenaient à un niveau que l'on pouvait évaluer à la dextérité du "coup de plume". Ils étaient fiers de ce modeste savoir qui les distinguait sans doute plus que leur aisance de la masse des analphabètes, conduits à envier ceux qui apposaient des signatures mal assurées (dont ils étaient fiers eux aussi) et qui devaient éprouver les mêmes difficultés quand il s'agissait de lire ou d'écrire !

La métropole, foyer du savoir et de la culture

Depuis le XVI^e, comme les Cazauvielh de Salles, les Laville et les Baleste de La Teste, les officiers, les gens de loi et de judicature vont étudier à Bordeaux pour prendre le grade universitaire indispensable. Il n'est pas douteux que la métropole, marché énorme et foyer de culture où l'on rencontre des activités si diverses, les plus grandes misères, les plus belles réussites, les plus hautes autorités universitaires, parlementaires, monarchiques, a inspiré dès le début de leur ascension les premiers marchands. La proximité de cette grande ville, qui est devenue la troisième du royaume avec cent dix mille habitants en 1790, a été un facteur important de leur succès. Ils y ont trouvé un champ d'activité, des exemples édifiants, découvert des pratiques, noué des relations et des amitiés.

Par la suite, dans le Buch, les familles qui atteignaient un certain niveau ont fréquenté la métropole et les enfants

y ont reçu une éducation précieuse. Plus ou moins longue, leur scolarité dans les collèges de la ville était dans ces couches dominantes rurales la marque la plus visible d'une réelle aisance. On songe en écrivant ces lignes à un bourgeois rural exceptionnel de Saint-Julien en Born que les recherches de Michel Boyé nous ont permis de mieux connaître. Il avait reçu au Collège des Barnabites de Dax une très bonne éducation, étudié encore et sa culture encyclopédique apparaît dans l'inventaire de sa bibliothèque^(48/1). A notre connaissance, aucun des notables contemporains de Guillaume Desbiey qui fut receveur entreposeur des Fermes à La Teste n'atteignit ce niveau de culture, mais son exemple permettra de juger de la qualité de l'enseignement dans les collèges des grandes villes au regard de celui que l'on donnait dans les maisons d'école des paroisses !^(48/2).

Le modèle Bordelais

La fréquentation de la société bordelaise, les relations d'affaires, le contact des négociants et des magistrats qui ne manquaient pas de les recevoir dans cette ville où ils s'imprégnaient des idées et des mentalités des citadins avaient conduit les familles riches à vivre à la manière des Bordelais. Les belles maisons en pierre de taille que les Peyjehan (1611), les Fleury (1663), les de Caupos (1750), Daisson (1755) ont construites à La Teste relèvent de cette évolution⁽⁴⁹⁾. Il convient de remarquer toutefois que le désir de paraître dans leur village était modéré par celui de bien gérer le patrimoine. Avisés, intéressés, laborieux et économes, ils agissaient avec une prudence qui provenait sans doute de leur ascendance paysanne.

Quand la révolution municipale émancipa les paroisses du royaume de la tutelle féodale, les citoyens actifs élurent les municipalités. Ils choisirent parmi ceux qu'ils jugeaient les plus capables d'administrer leur commune. La vie municipale, parfois bien houleuse, nous permet de mieux connaître les communautés et leurs notables qui se disputent le pouvoir municipal⁽⁵⁰⁾. Dans leurs registres et dans

les correspondances, les capacités des élus et de leurs électeurs, les mentalités, apparaissent. Dans les communes les plus importantes, à La Teste, à Salles, se déroulent des affrontements au cours desquels les protagonistes utilisent manifestement un vocabulaire et une expérience politique qui attestent une bonne culture et une fréquentation antérieure des sociétés de pensée, voire des loges maçonniques bourgeoises de la métropole. Ils sont rompus aux discussions et aux manœuvres, ils s'affilient aux clubs bordelais. Les plus conservateurs, qui luttent pour préserver leurs intérêts locaux, se rangent du côté des Girondins tandis que leurs adversaires prennent le parti de la Montagne⁽⁵¹⁾.

Dans les communes les plus modestes, les édiles s'opposent dans des rivalités de personnes et de quartiers mais l'essentiel de la vie municipale se rapporte aux problèmes posés par la disette qui menace les pauvres gens !⁽⁵²⁾.

La tourmente révolutionnaire passée, ceux qui se sont affrontés se retrouveront dans les conseils municipaux à l'orée d'une période nouvelle et quelques-uns d'entre eux, parvenus à un grand âge, pourront connaître au soir de leur vie les prémices de la révolution industrielle inaugurée par l'arrivée du chemin de fer dans le Pays de Buch⁽⁵³⁾. Il arrive de la métropole !

La proximité de Bordeaux est sans aucun doute fondamentale quand on s'efforce de retrouver l'identité du Pays de Buch. Au cours des Temps Modernes qui se terminent avec la fin de l'Ancien Régime, cette situation fut-elle favorable ou néfaste ? Il est bien difficile de répondre à cette question.

La solidité du peuplement et sa capacité de s'adapter aux changements qui intervinrent au cours des XIX^e et XX^e siècles sont également des caractères fondamentaux de notre pays. On verra comment, au terme de cette longue période riche de mutations douloureuses, les riverains du Bassin et ceux de la Basse Eyre perpétuent dans leur devenir touristique l'étonnante vitalité des Boïens.

(à suivre)

Fernand LABATUT

NOTES

- 1) Jacques Bernard dans *Le Pilat, La Grande Dune et le Pays de Buch*, Découverte n° 28, août 1983, p. 80 : "Le Moyen Age en Buch : dix siècles mal connus... C'est pourtant pendant cette période obscure du haut Moyen Age que commence à se former la personnalité du pays, dont certains traits ne seront guère altérés avant la période contemporaine".
- 2) Fernand Labatut, *Il y a deux cents ans le Pays de Buch*, B.S.H.A.A n° 62, 4^e trimestre 1989, La route de Bordeaux, p. 15.
- 3) En 1776, dans son mémoire sur la meilleure façon de tirer parti des Landes de Bordeaux, Guillaume Desbiey évoque cette voie romaine et "qui paroît encore très sensiblement en venant de la Teste sur toute la Lande, depuis le passage de Lamothe sur Leyre jusqu'aux nouveaux défrichements des Landes... dans la paroisse de Pessac près Bordeaux" et mentionne des vestiges, "plusieurs médailles de cuivre" et des briques, qu'il décrit méticuleusement découverts douze ans avant "dans un lieu appelé maintenant la Croix de Hins" ; Guillaume Desbiey, *Trois mémoires d'un précurseur landais méconnu*, S.H.A.A, Graphica, Arcachon, 1990, p. 46, note 2.
- 4) Guillaume Desbiey, *op. cit.*, p. 47 : "la plus essentielle à rétablir dans son premier alignement (celui de la voie romaine !) pour l'approvisionnement de Bordeaux".
- 5) Abbé Baurein, *Variétés Bordeloises*, Bordeaux 1786, tome sixième, Article XXXI, Quartier des Certes, p. 287-290.
- 6) Reste à découvrir le site originel du village. On aura lu avec un grand intérêt l'article que le docteur François Auguste Lalesque publia en 1878 dans les mémoires de la Société Archéologique de Bordeaux, publié par Robert Aufan dans le n° 79 de Bulletin de la S.H.A.A, premier trimestre 1994, pp. 52-60, et les commentaires de cet auteur qui a exploré les déblais provenant du chantier de la nouvelle voie La Teste-Dulet. Robert Aufan clôt ses commentaires par une hypothèse très solide fondée sur la thèse de François Manaud, *L'évolution morphologique récente du Bassin d'Arcachon*, Université Bordeaux III, (1971).
- 7) Michel Boyé, *La fiscalité à l'exportation des produits résineux à La Teste de Buch à la fin de l'Ancien Régime*, B.S.H.A.A n° 44, pp. 18-23, à partir d'un Manuscrit "Nottes sur la Direction de Bordeaux" et d'un Mémoire (encore manuscrit en 1985, date de son article) nous permet de « mieux cerner » l'importance du bureau de la Ferme Générale de La Teste.
- 8) Jacques Bernard, *Le Pilat*, *op. cit.*, p. 91.
- 9) Abbé Baurein, *op. cit.*, pp. 142-147, L'Abbé suit les commentateurs de la Coutume de Bordeaux et évoque le dixième article d'un accord passé entre le Captal Archambaud de Grailly et le Duc de Lancastre en 1394.
- 10) Jacques Bernard, *op. cit.*, p. 86 : "Quand ils apparaissent dans l'histoire, ces Bougès sont des hommes libres et non des serfs... Comme celui de la ville l'air de la mer rend libre". Les serfs questaux, hommes de corps, c'est-à-dire choses du seigneur attachés irrémédiablement à la terre sur laquelle ils vivaient, payaient la "queste", une forte imposition spécifique de leur basse condition.
- 11) Jacques Bernard, *op. cit.*, p. 98. On a vu que le trafic maritime des résineux allait s'accroître sensiblement dans le cours du XVIII^e siècle comme le montre Michel Boyé, L'écot bougès dans les finances bordelaises (1723-1790), BSHAA n° 35 et La fiscalité à l'exportation des résineux, BSHAA n° 44, pp. 8, *op. cit.*
- 12) Guillaume Desbiey, *op. cit.*, p. 47. Cette route ne sera pas reprise sérieusement pour des raisons stratégiques (!) avant la deuxième moitié du XIX^e siècle et en raison de l'essor d'Arcachon.
- 13) Abbé Baurein, *op. cit.*, pp. 264-265. Les gens de la basse Eyre approvisionnaient régulièrement la métropole. Pour preuve cette remarque de l'Abbé : "il n'existe point de bureau de poste aux lettres (dans la paroisse de Salles) ; mais il n'y a point de semaine qu'on trouve des occasions pour y faire parvenir les lettres". Quelques lignes encore : "Il se tient à Salles deux foires dans l'année, l'une au 12 de mai, pour les bêtes à corne, et l'autre le jour de la Toussaint, pour diverses denrées et marchandises", probablement importées par les marchands.
- 14) L'abolition des droits féodaux fera de ces tenanciers des propriétaires au sens actuel de cette situation, soumis à l'impôt.
- 15) Fernand Labatut, *Aux sources du clivage usager dans le Captalat de Buch*, BSHAA n° 90, 4^e trimestre 1996, pp. 17-36.
- 15/2) Jacques Bernard, *Introduction historique (XV^e-XVI^e siècles) à l'Étude Ecologique de la Forêt Usagère de La Teste*, Ministère de l'Environnement, 1979.
- 16) On notera que les associations fréquentes de plusieurs investisseurs permettraient de partager les risques comme les bénéfices en cas de naufrage ou de capture.
- 17) Cette opération était fréquente. On la rencontre dans toutes les paroisses de tous les "pays". La bourgeoisie rurale et la bourgeoisie urbaine ont profité des aliénations de biens (nous en reparlerons plus loin) consenties par la noblesse que la dévaluation des cens, fixés pour toujours dans les baux, appauvriissait.
- 18) Baillette du 10 octobre 1468 et Requête du 20 octobre 1500. Voir la note 16 p. 36 de l'article cité ci-dessus en note 15.
- 19) Jean Cavignac, *Des hommes et des activités sur le Bassin d'Arcachon à la fin du XVIII^e siècle*, Bulletin de l'Institut Aquitain d'Études sociales n° 25-26, 1976.
- 20) Gérard Aubin, *La Seigneurie de Salles à la fin du XVIII^e siècle*, Arcachon et le Val de l'Eyre, Bordeaux 1977.
- 21) Jean Cavignac, *op. cit.*, p. 71, constate "l'énorme proportion des pauvres", cependant, à La Teste particulièrement, plus urbanisée que les autres villages.
- 22) Jacques Ragot, *Pages d'Histoire du Pays de Buch*, Graphica, Arcachon 1987, rapporte l'un de ces événements, le Charivari du 19 novembre 1782, au cours duquel malgré sa notoriété (les Ménésplier étaient les

- plus gros propriétaires de la paroisse de Salles) une famille bourgeoise subit les assauts des habitants qui soutiennent le chirurgien Louis Larauza évincé par Jeanne Ménesplier. Elle a osé épouser le Testerin Jean Leclerc à Bordeaux et s'apprête à résider dans le quartier de Sangues chez ses parents !
- 23) Au point que les Assemblées Primaires où les habitants sont informés, délibèrent, décident quand survient un événement d'intérêt général, se tiennent sur le parvis de l'église à la sortie d'un office (le cimetière attenant permet des rassemblements importants). Au regard des comportements des populations pendant la Révolution et de quelques rapports des prêtres, on peut penser qu'on était plus pratiquant dans la Basse Eyre que dans le Bassin.
 - 24) Françoise Labat, Pierre Labat, Jacques Plantey ont réuni et présenté sept mémoires et trois chapitres de l'ingénieur Claude Masse. *Pays de Buch et Côte du Médoc à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle*, dans un bulletin spécial, le n° 78, 4^e trimestre 1993, 88 pages.
 - 25) Jean Paul Jourdan, *Aspects de la vie économique et sociale dans la lande au XVIII^e siècle : Lacanau et les paroisses voisines*, BSHAA n° 38, pp. 22 à 30, signale la pêche dans les étangs, "la multication des digues de pêcheries du Porge" et rappelle le témoignage de l'Abbé Baurein suivant lequel "les habitants du Porge" conduisent aussi à Bordeaux des charrettes chargées d'huîtres qu'ils vont prendre sur les bords du Bassin d'Arcachon.
 - 26) Abbé Baurein, *op. cit.*, p. 264.
 - 27) Guillaume Desbiey, *op. cit.*, évoque la Place d'Aquitaine (la Victoire) où aboutissent la presque totalité des bouviers landais. Les Bougès entraient par l'ouest, Porte de Bourgogne, proche du fort du Hâ (rue des Frères Bonie) et par le nord-ouest.
 - 28) Patrick Bosc, *Carrières des gens de mer du Pays de Buch dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, D'Arcachon à Andernos*, Fédération Historique du Sud-Ouest et SHAA, Bordeaux 1997, pp.187-188, souligne "le poids du Service du Roi" et les dangers qu'encourent les marins : "nous avons calculé que plus de la moitié des marins du pays de Buch mouraient noyés vers l'âge de 35 ans !", p. 189.
 - 29) Jean Cavignac, *op. cit.*, le constate en raison de leurs apports au mariage et calcule que plus de 50% (des maîtres de barque) apportent plus de 1600 livres alors qu'un dixième seulement de la population apporte plus de 800 livres, pp. 71-72.
 - 30) Abbé Baurein, *op. cit.*, article XIV Contrée de Buch, p. 138.
 - 31) Jean Cavignac, *op. cit.*, p. 76. Le rôle de l'Emprunt forcé en témoigne. En l'An IV (1795-1796), près de la moitié des assujettis sont des habitants de La Teste et de Gujan où l'on trouve les plus démunis.
 - 32) Ainsi Claude Masse, Lamoignon de Courson, Charlevoix de Villers parmi tant d'autres... du XVIII^e au XIX^e siècle. Il faut lire le chapitre "Ces Landais que l'on disait semblables à des Tartares", que Louis Papy a écrit dans *Les Landes de Gascogne et la Côte d'argent* où l'humour, l'indignation et l'émotion composent un extraordinaire hommage à "ce peuple" dont il était, qu'il aimait, et qu'il connaissait si bien ! Privat, Toulouse 1978, pp. 27-31.
 - 33) Jacques Bernard, Introduction historique (XV^e-XVI^e siècle), *op. cit.*
 - 34) Fernand Labatut, Aux sources du clivage usager, *op. cit.*, note 15 ci-dessus.
 - 35) *Histoire de l'Aquitaine*, Privat 1971, Chapitre XI, Les activités et les hommes, Par A.-M. Cocula, H. Enjalbert et J.P. Poussou, p. 323.
 - 36) Michel Boyé, *Les Dehillotte*, BSHAA n° 74, pp. 8-25 et n° 76, pp. 35-44, nous introduit dans «le dédale des filiations d'une famille partiellement bourgeoise au XVIII^e siècle» qui la marquée son empreinte... par la position acquise par plusieurs de ses membres dans des activités liées à la mer (propriétaires de barques, marchands poissonniers, charpentiers de marine). On saisit la diversité des fortunes et des destins dans cette famille d'origine gujanaise.
 - 37) Denis Blanchard-Dignac et Christophe Blanchard-Dignac, *Etat Civil du Captalat de Buch*, imprimerie Graphica, Arcachon 1974, une contribution très importante pour la connaissance de ces familles. En parcourant les rubriques "Emplois" au fil des familles étudiées, le lecteur pourra constater l'importance du négoce, le grand nombre de chirurgiens, de gens de loi et de gens de mer.
 - 38/1 à 38/3) Pierre Labat, Histoire des Cazauvielh, *op. cit.*, BSHAA n° 79, pp. 15-27 ; deuxième partie n° 83, pp. 4-21 ; Troisième partie n° 91, pp. 32-53 et n° 92, pp. 1-29.
 - 38/4) Pierre Labat, *Les origines audengeoises des Amanieu de Ruat, Captaux de Buch*, BSHAA n° 63, pp. 3-24, Catherine Damanieu et les Portepain de Lassale du Ciron, BSHAA n° 73, pp. 1-19.
 - 39) L'Université de Bordeaux fut créée en 1441 sur l'impulsion de l'Archevêque Pey Berland. Le futur légiste y étudiait pour prendre son grade. Pierre Labat, dans le BSHAA n° 83, 1^{er} tr. 1995, pp. 6-7, retrace la formation de Paul Cazauvielh, "bourgeois de Bordeaux", juge de Salles (1620-1679), qui obtint à la Faculté de droit de Bordeaux les grades de bachelier et de licencié en droit.
 - 40) Les seigneurs conservaient dans les seigneuries un patrimoine foncier important généralement mais les aliénations avaient transféré les prérogatives du propriétaire dans les mains de l'acquéreur, un laboureur, ou dans le cas fréquent d'un investissement un "notable" qui s'appliquait à tirer le plus grand profit de son patrimoine.
 - 41) Jean Cavignac, *op. cit.*, pp. 84-85 constate que les biens ruraux qui l'emportent très largement dans les grandes fortunes attirent également les petits marchands, les artisans et... les marins (!).
 - 42) A la fin de l'Ancien Régime, Côte Sud : La Teste 2300 habitants environ, Gujan 1600, Le Teich 850 ; Basse Eyre : Mios 1600, Salles, le plus gros village du Buch, 3200, Beliet environ 900 ; Côte Est : Biganos 600, Audenge 800, Lanton 700, Andernos-Arès 750 ; Nord : Lège 300, Ignac 250, Le Porge 500, Le Temple 420, Saumos 400. (Cazaux dépeuplée après un énorme incendie, en 1716, ne comptait plus qu'une centaine d'habitants en 1790). Voir Références BSHAA n° 60, p. 4, 2^e tr. 1989.

- 43) Gérard Aubin, *op. cit.* A Salles, les hommes de loi et de judicature tiennent 257 hectares, le bourgeois Pierre Ménesplier et le chirurgien Jean Daisson 266 ha, les marchands 212 ha, les artisans 165 ha, les laboureurs 2474 ha. Ajoutons que le gendre de Pierre Ménesplier (voir la note 22 ci-dessus) était l'intendant du patrimoine foncier de Nicolas-Pierre de Pichard, Seigneur de Salles, un président à mortier du parlement de Bordeaux, en 1789.
- 44) Jean Dumas, *La vie municipale d'Andernos et d'Arès sous la Révolution (1790 1795)*, Association des amis de la Bibliothèque d'Andernos, 1976, p. 4.
- 45) Pierre Labat, *op. cit.*, BSHAA n° 70, p. 17.
- 46) Acte capitulaire du 14 novembre 1745.
- 47) La majeure partie des actions en justice communautaires fut intentée contre les seigneurs qui remettaient en question les droits collectifs pour augmenter les redevances.
- 48/1) Michel Boyé, Un inventaire à la Prévert à La Teste en 1785, BSHAA n° 69, pp. 19 à 36.
- 48/2) Les instituteurs, généralement formés par des ordres monastiques spécialisés (le sieur Sallato à Arès, le sieur Dailleau à Gujan, le sieur Morel à Salles) exerçaient cette profession en 1789 et ont rempli des fonctions de secrétariat dans les communes, beaucoup de leurs confrères ont accompli une carrière politique) ont permis aux enfants des familles aisées qui ne pouvaient payer des études urbaines d'acquérir une instruction élémentaire convenable, Jean Dumas, *op. cit.*, p. 7.
- 49) Gustave Labat, *Le vieux La Teste et le Château des captaux de Buch*, Feret et Fils, 1900 Bordeaux, Chapitre VI, pp. 63-70.
- 50) Fernand Labatut, *La Révolution à La Teste*, imp. Graphica, Arcachon, 1988, SHAA, Collection Regards sur le Pays de Buch.
- 51) Fernand Labatut, *Clubs et municipalités à Salles et à La Teste pendant la Terreur*, BSHAA n° 87, 1996.
- 52) Jean Dumas, *op. cit.*, pp. 69-75.
- 53) En particulier le docteur Jean Hameau et son beau-père Jean Fleury auquel il avait succédé, après un intermède du notaire Soulié, à la mairie de La Teste en 1840.

VIE DE LA SOCIÉTÉ

A PROPOS DE

Regards sur le Bassin

(discours du professeur Robert Etienne)

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, Monsieur le président de la Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, mes chers confrères, Mesdames, Messieurs.

Le samedi 20 avril 1996, Monsieur le Maire, vous receviez ici même les participants du XLVIII^e Congrès d'Études régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest et, ensemble, nous nous réjouissons du succès rencontré par notre manifestation. Quelle n'est pas notre fierté, seulement seize mois plus tard, de vous offrir, Monsieur le Maire, le volume *d'Actes*, sur la couverture duquel vous reconnaîtrez le tableau de J. Caron, *Chaloupes au retour d'une marée*, qui fait partie des collections de la ville d'Arcachon et qui m'avait séduit d'emblée, ce 20 avril 1996. Fiers de ces 450 pages, nous pouvons affirmer que les fruits ont dépassé la promesse des fleurs.

Cette édition n'a été possible que par la convergence de généreux concours : les municipalités d'Arcachon et d'Andernos ont été rejointes par la Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch. Je voudrais remercier chaleureusement les deux collectivités territoriales et la Société fédérée d'avoir bien voulu contribuer au

montage financier de ces *Actes*. Les municipalités ont honoré leur devoir culturel et je sais trop le rayonnement et l'efficacité du président Michel Boyé pour ne pas lui rendre ici un hommage public et lui dire toute notre gratitude. Vous me permettrez aussi de remercier les clavistes du Service des publications de la Fédération, de dire notre reconnaissance à Françoise Mayet, responsable de ce Service au bureau de la Fédération et à tous ceux qui ont eu la tâche ingrate de mettre au point l'ensemble des vingt-quatre communications retenues.

Certes qu'on ne cherche pas dans ce volume une somme sur Arcachon, Andernos et le Bassin. Le sous-titre «regards sur le bassin» limite nos ambitions, mais ces regards croisés rendent compte de la richesse multiple de l'histoire du Bassin. Les meilleurs spécialistes font revivre le passé depuis le Paléolithique jusqu'à l'époque Contemporaine et illustrent l'exaltante aventure humaine dont le Bassin a été le théâtre. Le lecteur y apprendra comment on est passé d'une agriculture pauvre à la montée des activités liées à la mer, comment d'une terre frappée par une pratique religieuse fruste et superstitieuse et par un indéniable retard culturel, on en est venu à la création d'une illustre station balnéaire, folle du chemin de fer et du capitalisme, où l'action des hommes a été décisive. Messieurs les Maires, dans la continuité de l'action de vos prédécesseurs et dans les exemples qu'ils nous lèguent d'intelligence et d'énergie, vous pourrez affronter les problèmes contemporains urgents, aussi bien pour défendre le Pyla des assauts de l'océan que pour dessiner l'intervention de l'homme devant le comblement progressif du Bassin, programmé pour 2095.

Ainsi l'histoire n'offre pas seulement un regard sur le passé mais elle commande la politique du futur. Elle offre à la volonté humaine un champ renouvelé d'exploits et aide à vérifier l'affirmation de Jean Bodin qu'il n'est de richesses que d'hommes.

Robert ÉTIENNE

NOUVEAUX ADHÉRENTS

Mme Danielle Helle (Lanton), M. Alain Ducolombier (Antony), M. Yannick Eyquem (Arcachon), M. Frédéric Dieu (Meaux), M. François de Grailly (Dacca, Bengla Desh), Mme Géraud (Belin), Mlle Laurence Lataillade (Bordeaux), Mme Véronique Loyer (Pully, Suisse), Direction des Antiquités Préhistoriques (Bordeaux), Mlle Stéphanie Aufan (Londres, G.B.), M. Bernard Citrain (Brive), Mme Lebrun Gody (Bordeaux), M. Roger Lefebvre (Saint Martin de Ribérac), Histoire et Généalogie Landaises (Mont de Marsan), M. Hervé Eymard (Gujan), Mme Simone Neyer (Talence), M. Claude Héraud (Biganos).

UNE CENTENAIRE AU SEIN DE LA S.H.A.A.

La municipalité d'Arès a fêté, comme il se doit, sa cinquantième centenaire, Mme Jeanne Duluc, par ailleurs membre de la Société Historique ; née le 29 septembre 1897, Mme Duluc est l'une des Arésiennes à avoir le mieux connu Jean Paloc, dont nous publions *les Souvenirs*, puisqu'il fut son professeur de français ! En espérant que le directeur des douanes lui rappellera d'agréables souvenirs, que Mme Duluc trouve ici le témoignage de notre affectueuse admiration.

ERRATUM

Michel Jacques nous a signalé une erreur qui s'est glissée dans l'article «Il y a 200 ans, Boudon de Saint-Amans découvrait le pays de Buch» : p. 65, lignes 7-8 : il fallait lire *naturaliste* au lieu de *journaliste*.

PUBLICATIONS

Notre ami Jacques Delamare vient de publier aux éditions Equinoxe, dans la collection Le temps Retrouvé, une riche «fresque» consacrée à son pays natal, *Yvetot*.

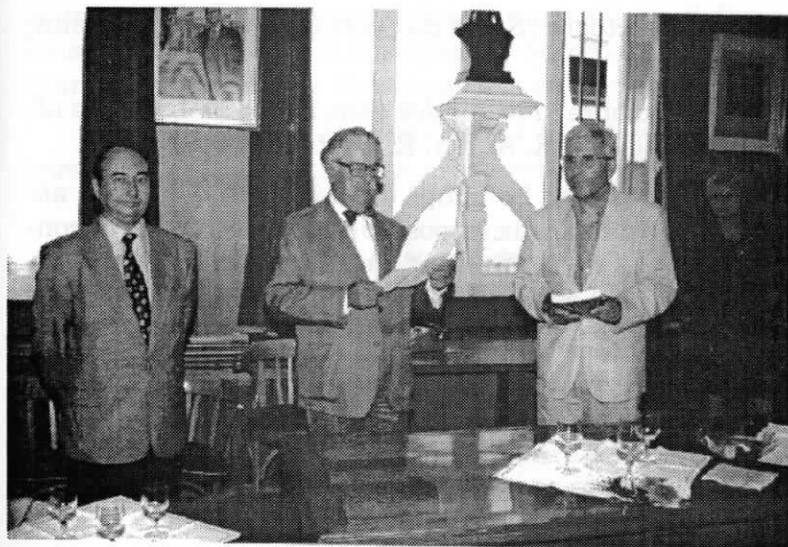
Quant à Norbert Bougon, bien connu des sportifs arcachonnais, il a remis pour la bibliothèque de la S.H.A.A. deux manuscrits relatant sa carrière de coureur cycliste. Qu'il en soit vivement remercié.

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Comme annoncé dans le bulletin n° 92, notre société a déployé une intense activité au cours des six derniers mois. Au programme prévu dès avril, s'est ajoutée la participation aux manifestations suivantes :

- Fin avril/début mai : à La Teste, Exposition Les 100 visages de la dune du Pilat (contribution),
- 23 mai : enregistrement d'une émission télévisée sur cette même dune du Pilat (R. Aufan),
- 27 mai : visite de la Forêt Usagère de La Teste par des membres du Carrefour Universitaire (Robert Aufan, Jacques Plantey),
- 9 juin : réunion à Belin sur les chemins de Compostelle (R. Aufan),
- 21 juin : *Forum des associations* à Lège Cap-Ferret (M. Baumann),
- 24 juin : Journée *Environnement* des Ecoles de La Teste (R. Aufan) et préparation à Arcachon des Journées commerciales de décembre (M. Boyé),
- 5 juillet : inauguration de la pirogue du CRESS à Sanguinet (R. Aufan),
- 10, 11 et 15 juillet : visites de la Forêt Usagère de La Teste par le Congrès National du Groupement des Campeurs Universitaires (R. Aufan),
- 14 juillet : exposition *Ostréiculture* à Audenge (R. Castet, P. Labat),
- 19 juillet : assemblée générale «Bien vivre à La Teste» au Pyla (R. Aufan),

- 20 juillet : exposition *Ostréiculture* pour la Fête du Livre d'Arès (R. Aufan, A. Stefanelly, F. Thierry),
- 22 juillet : réunion sur la signalétique de la Ville d'Hiver d'Arcachon (E. Keller, J. Rousset-Nevers, R. Aufan, M. Boyé),
- 11 août : remise officielle de *Regards sur le Bassin* à M. Pierre Lataillade (photo ci-dessous)



- 14 août : inauguration de l'exposition consacrée à Certes (R. Aufan),
- Fin août : émission avec Radio-France Bordeaux-Gironde à propos de *Regards sur le Bassin* à Arcachon (M. Boyé),
- 5 septembre, visite de la Forêt Usagère par l'association «Bien vivre à La Teste» (R. Aufan),
- 8 septembre : réunion de la Fédération Historique du Sud-Ouest à Talence (P. Giraud),
- 15 septembre : préparation des *Journées du Patrimoine* à Arcachon (R. Aufan),

- 20 et 21 septembre : dans le parc Mauresque, *Journées du Patrimoine à Arcachon* (J. Rousset-Nevers, R. Aufan, M. Boyé, P. Giraud),
- 4 octobre à Arcachon, *Journée Régionale de l'Union Généalogique Aquitaine-Pyrénées* organisée par le Cercle Généalogique du Pays de Buch et pour laquelle il faut souligner le concours du magasin Continent de La Teste, déjà partenaire pour les rencontres *Généalogie et histoire locale* du 29 juin (R. Aufan, M. Boyé),
- 9, 10 et 11 octobre : *Salon du Livre* à Bordeaux (R. Aufan, M. Boyé),
- 11 et 12 octobre : *Forum des associations* à La Teste (J. Rousset-Nevers, R. Aufan, R. Castet).
- 10 au 19 octobre : Le temps des Livres 97 à la Base aérienne 120 de Cazaux (exposition *Ostréiculture*) avec conférences : 13 et 18, Evolution du Bassin d'Arcachon (R. Aufan) et 18, Les débuts de la pêche industrielle dans le Bassin (M. Boyé),
- 6 novembre : à Arcachon, Journée rencontre avec les Associations organisée par la Société Générale (R. Aufan, M. Boyé).

AGENDA

A la demande de nos ami(e)s du Carrefour Universitaire Inter-Ages, à la salle 2000 d'Arcachon, deux conférences de la S.H.A.A. seront présentées : le 16 décembre 1997, Robert Aufan parlera de *La forêt usagère de La Teste-de-Buch*, le 20 janvier 1998, Michel Boyé retracera *la tradition douanière du Bassin d'Arcachon*.

Quant à notre assemblée générale annuelle, elle aura lieu le dimanche 18 janvier 1998 à Marcheprime. Une **date à retenir**. La conférence sera présentée par l'historien Jacques Sargos et aura pour thème : Chambrelent contre Peireire.

Signalons enfin que le prochain congrès de la F.H.S.O. aura lieu les 25 et 26 avril 1998 à Pont-du-Casse (Lot-et-Garonne) avec pour thème *La modernisation du monde rural aquitain*. Pour tout renseignement, écrire au secrétariat.

APPEL

Le 4^e Colloque du Pays de Buch aura lieu les 10 et 11 octobre 1998 à Lège Cap-Ferret (La Forestière). Si le thème général (Le littoral gascon et son arrière-pays) a été maintenu, il a été adjoint un thème particulier qui devrait constituer l'essentiel du colloque : *Le balnéaire de Royan à Biarritz*, par référence historique à la création d'Arcachon.

Les auteurs de communication sont invités à s'inscrire auprès du secrétaire en précisant leur sujet.

PERMANENCES

Pendant six mois, de janvier à juin 1998, la Société Historique tiendra une permanence à l'intention de ses membres dans la salle n° 26 du Centre socio-culturel d'Arcachon, de 14 heures 30 à 18 heures, le deuxième jeudi de chaque mois. Si cette expérience rencontre le succès escompté, cette permanence sera reconduite sans interruption.

MISE AU POINT

La lecture de la presse locale a appris à nos adhérents la démission de notre société de l'association testérine Auport, au début de l'été. Contrairement à certaines affirmations, les raisons de cette démission résident *exclusivement* dans la mise à l'écart de la S.H.A.A., membre de droit du Conseil d'Administration d'Auport, du projet d'écomusée, alors que plusieurs de ses membres avaient participé à la rédaction initiale. Un dossier, établi par R. Aufan, est à la disposition de nos membres qui souhaiteraient mieux comprendre la décision prise, dans l'urgence, par le Bureau.

NOTES DE LECTURE

Gabriele d'Annunzio en France, 1910-1915
par Dominique Lormier

Nous avons lu l'ouvrage que Dominique Lormier a consacré en début d'année au séjour en France de Gabriele d'Annunzio⁽¹⁾. Dominique Lormier, historien, journaliste et auteur de plusieurs livres édités aux éditions Sud-Ouest, s'était surtout spécialisé jusqu'alors dans le récit de l'occupation allemande en Aquitaine.

"*Vivre en seigneur de la Renaissance, quand les revenus sont des droits d'auteur, c'est pour le moins vivre au-dessus de ses moyens*" est une définition qui va bien à Gabriele d'Annunzio et qui laisse présager que nous allons découvrir avec plaisir cet illustre visiteur à la fois poète, romancier, don Juan, aviateur, homme politique, que l'intransigeance de quelques créanciers italiens avait obligé à se réfugier pendant plusieurs années sur les bords de notre Bassin.

Hélas, la lecture de l'ouvrage de Dominique Lormier, pâle compilation de plusieurs biographies du poète, donne vite l'impression de déjà lu. On y retrouve un peu du *Surhomme de la Côte d'Argent* de Guy de Pierrefeux, un zeste du *d'Annunzio inconnu* de Tom Antongini, des bribes du *d'Annunzio* de Philippe Jullian, beaucoup du volumineux *Gabriele d'Annunzio* de Paolo Alatri, le tout arrosé du *Gabriele d'Annunzio à Arcachon* de Robert Fleury.

Cette dernière plaquette et le travail intitulé *d'Annunzio en France au début de la Grande Guerre* de Guy Tosi semblaient pourtant avoir épuisé le sujet. Comment diable Dominique Lormier a-t-il cru pouvoir apporter du nouveau ?

Et s'il parsème son travail de nombreuses citations tirées des ouvrages de référence, il ne se gêne pas pour recopier des pages entières, trouvées ici où là, en oubliant de préciser qu'elles ne sont pas de lui. Et sans corriger les erreurs qu'elles pourraient contenir. C'est ainsi qu'il situe Gazinet «à quarante kilomètres au sud de Bordeaux», qu'il fait de l'abbé Daney, curé de Toctoucau, le cousin germain de l'amiral Darlan (qu'il confond avec son père, Jean-Baptiste Darlan, ancien Garde des Sceaux), qu'il voit Claude Debussy accompagner Ida Rubinstein lors de ses séjours à Arcachon ou qu'il prétend que Gabriele d'Annunzio pilotait un avion pendant la guerre (le chef d'escadre tient-il lui-même la barre du bateau amiral ? Pourquoi donc le «Commandante» l'aurait-il fait de son aéroplane, lui qui ne savait pas piloter ?).

On retrouve d'ailleurs le même à peu près au niveau de l'iconographie. Par exemple, la photographie légendée : *D'Annunzio à bord d'un aéroplane, piloté par l'Américain Glenn Curtiss, au terrain d'aviation de Pau en 1912*, a été prise, en réalité, à Brescia, en septembre 1909.

En vérité, Dominique Lormier se livre à une véritable hagiographie de Gabriele d'Annunzio pour lequel il semble ressentir une sincère admiration, ce pourquoi nous ne pouvons le blâmer. Mais prétendre, comme il tente de le faire dans son introduction, que l'écrivain ferait actuellement un retour en force et redeviendrait à la mode, nous paraît un peu excessif. D'autant plus que nous avons le sentiment que c'est plutôt le contraire qui se produirait. Le style ampoulé de ses romans ne serait pas étranger à cette désaffection. Un style que Dominique Lormier n'hésite pas à qualifier «d'esthétisant» pour concéder plus loin qu'il est parfois de nature à lasser le lecteur. Un style que déjà André Germain, dans une *Vie Amoureuse de d'Annunzio*, avait traité de «charabia».

Mais rien n'étant définitif en ce monde, peut-être que

ce style inimitable retrouvera un jour la faveur des lecteurs. En attendant, il faut sans doute préférer le poète au romancier.

Reste que tout n'est pas négatif dans le travail de Lormier. Son livre comprend à la fin une liste, qui semble exacte, des œuvres de d'Annunzio traduites en français. Il y a également dans l'iconographie, pages 95 et 139, des photographies que nous ne connaissions pas, représentant d'Annunzio à Arcachon et appartenant à la collection Robert Fleury.

Gabriele d'Annunzio en France, 1910-1915 de Dominique Lormier est un livre vite fait... et vite oublié qui ne sera toutefois pas inutile s'il parvient à faire naître, parmi nos compatriotes, quelques nouvelles admirations pour le "Poète"...

Jean-Pierre Ardoin Saint-Amand

1) Aux éditions J&D de Biarritz, 110 francs.



Société Historique et Archéologique d'ARCACHON

CENTRE SOCIO-CULTUREL - 51 COURS TARTAS - 33120 ARCACHON

Bureau de la Société

Président d'Honneur

M. Jean VALETTE, Conservateur Général du Patrimoine

Président

M. Michel BOYÉ, 18 rue Icare - 33260 La Teste de Buch - Tél. 05 56 66 36 21

Vice-Présidente

Madame J. ROUSSET-NEVERS - 1 allée Dr Lalesque - Arcachon - 05 56 83 60 77

Secrétaire

M. Pierre GIRAUD, B.P. 27, 33115 Pyla sur Mer

Secrétaires-Adjoints

M. Jacques PLANTEY - 43 av. du Général de Gaulle - Arcachon - 05 56 83 12 74

M. Jacques CLÉMENS - 24, avenue Jean Cordier - 33600 Pessac

Trésorier

M. Robert AUFAN - 56 boulevard du Pyla - 33260 La Teste de Buch - Tél. 05 56 54 48 84

Trésorier adjoint

M. François THIERRY - 11 rue Bonlieu - 33610 Cestas - Tél. 05 56 07 62 52

Conseil d'Administration

Mme Rousset-Nevers - MM. Ardoin Saint Amand - Aufan - Baumann - Boyé - Brouste - Castet - Clémens - Giraud - Jacques - Labat - Labatut - Mormone - Plantey - Stefanelly - Teyssier - Thierry - Valette.

Commissaires aux comptes : MM. Jacques et Stefanelly

Membres honoraires : M. MARCHOU (Président fondateur)

M. RAGOT (Président Honoraire)

Pour tous renseignements à l'adresse de la Société (51 cours Tartas à Arcachon, demander Madame FERNANDEZ - Tél. 05 56 22 58 47)

- 1) - **Les demandes d'adhésion sont à envoyer au président** qui les soumettra au bureau de la Société lors de la prochaine réunion. Elles devront être accompagnées de la première cotisation.
- 2) - **S'adresser au Secrétaire Adjoint** pour la rédaction du Bulletin et les communications à présenter.
Les manuscrits insérés ne sont pas rendus.
- 3) - Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera offert à la Société.